



## CLOCHERS ET MINARETS

Les personnes politiquement correctes ont beau prendre des mines de vierges effarouchées en parlant du résultat de la votation helvétique sur les minarets... Et les politiciens de la majorité ont beau se faire discrets et tout entreprendre pour que l'affaire ne débouche pas sur un débat public en France en cette période préélectorale...

Il n'en reste pas moins que le site de *L'Express* ayant lancé son premier sondage sur la question en France a vu arriver 9 000 réponses en dix heures (contre 2 800 seulement sur l'identité nationale en une semaine !). Et 86 % des participants disaient qu'il voteraient "oui" à l'interdiction de construire des minarets en France !

De son côté *Libération*, qui dénonçait ce lundi 30 octobre *Le vote de la honte*, a été contraint d'arrêter les discussions sur son site, constatant l'approbation massive donnée à l'électorat helvétique... Ce ne sont là, certes, que des indications nullement scientifiques sur l'état de l'opinion, mais crier, comme certains commentateurs, au scandale, et donc nier que les minarets en terre chrétienne posent un vrai problème de fond, c'est prendre le risque d'attiser les passions et d'aboutir finalement à une guerre des religions. Ce dont les opposants aux minarets ne veulent absolument pas, car la question n'est pas celle de la présence dans nos villes de mosquées ou autres lieux de prière, mais celle de ces tours aux allures conquérantes qui sembleraient concurrencer les clochers de nos églises, qui, elles, font corps avec l'environnement français.

M.F.

# Y a-t-il en France un chef de l'État ?

PAGE 1

## ■ FAMILLE ROYALE

### Gaston de France

SAR le prince Gaston de France est né le 19 novembre. Il sera guidé par le saint qui rendit possible le baptême de Clovis...

Le précédent numéro de *L'Action Française 2000* venait de paraître lorsque nous avons appris l'heureuse nouvelle de la naissance de Son Altesse royale le prince Gaston de France, né au petit matin du jeudi 19 novembre, au foyer de LL AA RR le duc et la duchesse de Vendôme. Le bébé qui mesurait à sa naissance, selon Stéphane Bern, 53 centimètres et pesait 3,8 kilos, est un cadeau divin pour tous les Français qui savent que la pérennité d'une nation s'incarne dans une famille.

Certains se sont étonnés d'un prénom aussi rare de nos jours. C'est oublier que, dans une fa-

mille royale, on ne soumet pas aux caprices de la mode le choix du saint patron devant veiller sur la destinée d'un enfant. Gaston vient du germain *gast* qui signifie voyageur, ou guerrier itinérant ou encore hôte comme dans l'allemand *Gast* ou l'anglais *guest* <sup>1</sup>. Saint Gaston (Vedastus au Moyen Âge) fut le premier prêtre à instruire en 496 le vainqueur de Tolbiac, notre grand Clovis, de la foi chrétienne, avant de devenir l'ami de l'évêque de Reims saint Remi, et lui-même évêque d'Arras <sup>2</sup>.

Le saint qui rendit possible le baptême du roi des Francs, donc la naissance de la France, n'était-

il pas tout indiqué pour guider l'enfant qui sera, si Dieu le veut, notre roi de demain ? Gaston fut un prénom très porté chez les comtes de Béarn. Qui ne connaît Gaston Phébus comte de Foix (1331-1391), grand seigneur gascon, auteur de belles oraisons et spécialiste de la vénerie ? On se souvient aussi de Gaston d'Orléans, frère indiscipliné mais non sans panache de Louis XIII, et père de la non moins indisciplinée Grande Mademoiselle.

Plus proche de nous, un petit-fils du roi Louis-Philippe fut Gaston comte d'Eu (1842-1922). Il épousa en 1864 la princesse Isabelle de Bragance, fille et hé-

ritière de l'empereur Pedro II du Brésil. Ils furent les fondateurs de la maison d'Orléans Bragance et les grands-parents de Madame, comtesse de Paris, décédée en 2003, grand-mère du prince Jean duc de Vendôme. C'est assurément cette parenté qui orienta le choix des princes. Un arrière-grand-père maternel de la princesse Philomena duchesse de Vendôme, aurait aussi porté le prénom de Gaston.

*Nous prions Dieu de donner à Gaston une belle, longue et royale vie, et nous présentons nos vives félicitations aux heureux parents, le prince Jean et la princesse Philomena, ainsi qu'aux grands-parents, M<sup>gr</sup> le comte de Paris, duc de France, et SAR M<sup>me</sup> la duchesse de Montpensier.*

MICHEL FROMENTOUX

1 - Alain de Benoist : Dictionnaire des prénoms ; éd. Jean Piccolec, 2009.  
2 - Georges Cerbelaud-Salagnac : Prénom d'hier et de demain ; Téqui.

## ■ FRANCE

Bercy promeut le "halal"  
**La Finance islamique à Paris**

PAGE 2

## ■ ÉTRANGER

Proche-Orient  
**Espoirs et déceptions en Palestine**

PAGE 10

## ■ DÉBAT

Identité nationale  
**Communautés d'hier et d'aujourd'hui**

PAGE 16



ISLAM

# Une finance *halal* à Paris

**Le gouvernement et les parlementaires de la majorité promeuvent le développement de la finance islamique sur la place de Paris. Aperçu des enjeux économiques et sociaux.**

Le mois dernier, Bercy accueillit un colloque présentant les « opportunités pour les entreprises françaises » offertes par la finance islamique. Christine Lagarde a confirmé qu'elle menait un « combat » en faveur de son développement sur le territoire national. Par ce biais, le ministre de l'Économie entend renforcer l'attractivité de la place de Paris et capter des liquidités au volume croissant, issues de rentes pétrolières et gazières.

## Cinq principes

La finance islamique recouvre les activités censées respecter les prescriptions du Coran. Elle repose sur cinq principes : interdiction de l'intérêt versé selon le seul écoulement du temps ; prohibition de la spéculation et de l'incertitude ; exclusion des secteurs *haram* (vente d'armes, d'alcool ou de porc, pornographie) ; partage des profits et des pertes ; adossement à des actifs tangibles. Des exigences mises en valeur par la Crise... Évalué à 700 milliards de dollars, ce marché devrait représenter 1 000 milliards d'euros à l'horizon 2020, selon Elyès Jouini et Olivier Pastré, auteurs d'un rapport pour Paris Europlace. « Soit [...] l'équivalent du tiers des fonds propres de l'ensemble des banques mondiales en 2007 ou l'équivalent de la moitié de la capitalisation boursière de la place financière de Paris aujourd'hui. »

Les banques françaises n'ont pas manqué d'investir ce marché. BNP-Paribas s'y emploie depuis les années quatre-vingt, principalement dans le Golfe persique et en Asie du Sud-Est. Depuis 2003, le groupe s'appuie sur une filiale basée à Bahreïn. « Cette entité est



soumise aux mêmes contraintes et dispositions légales que BNP-Paribas, notamment en matière de connaissance des clients, de lutte contre le blanchiment d'argent, etc. Néanmoins, [...] elle dispose d'un comité de charia composé de docteurs en théologie [...] chargés d'approuver toutes les opérations mises en place », expliqua Maya Bouregghda lors d'une table ronde organisée au Sénat au printemps 2008.

## Immigrations

Sur le territoire européen, le Royaume-Uni fait figure de pionnier. Par rapport à lui, « la France a pris beaucoup de retard dans le développement de son industrie financière islamique », observe Zoubeir Ben Terdey, directeur d'Isla-Invest. Peut-être parce que « en Grande-Bretagne, les populations musulmanes sont constituées surtout de personnes originaires du Pakistan, de l'Inde et du Golfe persique, soit des régions où les banques islamiques

sont très présentes. En France, en revanche, la communauté musulmane est composée, en majorité, de gens issus d'Afrique du Nord où la finance islamique est assez inexistante. » Jean Arthuis, qui préside la commission des Finances de la chambre haute, déplore l'« inertie nationale », tout en martelant que peu d'aménagements légaux seraient nécessaires pour y remédier. D'ailleurs, l'Autorité des marchés financiers a déjà approuvé des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) compatibles avec la charia. Outre-Rhin, le land de Saxe a émis une obligation islamique - ou *sukuk* - qui lui a rapporté 100 millions d'euros.

Un exemple à suivre ? Probablement aux yeux du sénateur UMP Philippe Marini, auteur d'un amendement à la proposition de loi « tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises ». Adopté définitivement par le Parlement, après avis favorable du gouvernement, son texte prévoyait la modification

du Code civil sur la fiducie (transfert temporaire de propriété), afin que le détenteur de *sukuk* puisse se prévaloir d'un droit de propriété des actifs supports. Saisi par l'opposition, le Conseil constitutionnel a censuré cet amendement le 14 octobre dernier, pour un motif de forme. Scandalisé, le député PS Henri Emmanuelli avait dénoncé une atteinte à la laïcité par « l'introduction de la charia dans le droit français ». Une accusation récusée par sa collègue UMP Chantal Brunéi : « Nous n'ajoutons ici qu'un instrument d'investissement supplémentaire dans la boîte à outils - un parmi beaucoup d'autres, et que personne n'est obligé d'utiliser ! »

## Communautarisme

Sans doute eût-il été plus opportun d'agiter l'épouvantail du communautarisme. L'année dernière, Jean Arthuis avait regretté que « la réflexion présentement engagée soit essentiellement tournée vers la banque d'investissement et de financement au détriment de la banque de détail ». La demande des particuliers n'apparaît pas manifeste, mais Zoubeir Ben Terdey veut croire en son émergence : « Lorsque la viande halal est apparue en France, presque personne n'en achetait. [...] Beaucoup de musulmans qui ne consommaient pas de viande halal, par effet de mimétisme, font maintenant comme leurs voisins en s'en procurant. Le même phénomène pourrait avoir lieu concernant les produits de finance islamique. » Leur développement s'accompagnerait d'un « effet intégrateur potentiel » selon Jean Arthuis ; ce serait un signal positif envoyé à la communauté musulmane nationale, une sorte de reconnaissance.... Dans le débat qui anime la rédaction de *L'Action Française 2000* (voir page 16) et qui oppose, plus ou moins, les partisans de l'assimilation à ceux de l'intégration communautaire, l'ancien ministre de l'Économie soutiendrait vraisemblablement les seconds.

GRÉGOIRE DUBOST

## » EXPULSION

Frédéric Lefebvre, le porte-parole de l'UMP, s'est attiré les foudres des internautes en prônant régulièrement une surveillance accrue de la Toile, avec une compétence douteuse. Aussi son arrivée sur *Twitter* fut-elle mouvementée. Deux jours après son inscription, son compte fut suspendu : une foule d'utilisateurs l'avait assimilé à l'auteur de pourriels, piégeant le système de contrôle automatique. (*Écrans*, 27/11/2009)

## » SIMPSON

Carla Bruni et Nicolas Sarkozy ont fait une apparition dans un épisode des *Simpson* diffusé le 15 novembre aux États-Unis. En visite à Paris, Homer et son ami Carl rencontrent la première dame de France, une cigarette à la main, qui lance carrément à ce dernier : « I want to make love, now ! » Sur le bureau du président, auquel Homer menace de dénoncer son patron, on remarque un camembert et une petite cuillère.

## » CENSURE

La régie publicitaire de la RATP a refusé l'affiche du film *Serge Gainsbourg, vie héroïque*, en raison de la fumée de cigarette qui y apparaît. Celle-ci semble pourtant inséparable de l'image du chanteur ! Métrobus invoque un risque de poursuites judiciaires. Cela fournira un nouvel argument à l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité, qui réclame l'assouplissement de la loi Évin.

## FAILLITE À DUBAÏ ?

Dubaï semble au bord de la faillite. Avec 80 milliards de dollars de dettes, mercredi, l'une des *holdings* les plus importantes de l'émirat, Dubaï World, a demandé un sursis pour renégocier ses dettes, 59 milliards de dollars ! Elle ne compte plus rien rembourser avant le 30 mai, ce qui suppose de ne pas honorer les échéances des quatre prochains mois (9 milliards de dollars). Un responsable d'Abou Dhabi annonçait samedi à l'agence Reuters que l'émirat n'entendait pas garantir la totalité de la dette de son voisin, mais la banque centrale des Émirats arabes unis est prête à augmenter ses liquidités pour rassurer les investisseurs. Étrangement, l'annonce des difficultés de Dubaï a suivi le lancement réussi d'une tranche de 5 milliards de dollars de bons de trésor au profit de l'émirat, intégralement souscrits par deux banques d'Abou Dhabi. Dubaï devrait régler à différentes banques à travers le monde 13 milliards de dollars de dettes en 2010 et 19,5 milliards en 2011. La population de ce petit pays - 72 kilo-

mètres le long des côtes du Golfe persique - était de 265 000 habitants en 1980, 669 000 en 1995, un million en 2004. Jusque dans les années cinquante, l'économie était fondée sur le commerce et notamment l'exportation des perles. Dubaï bénéficia ensuite de la rente de l'or noir. Mais la récente baisse des exportations de pétrole et de gaz naturel et l'épuisement des réserves prévu d'ici quelques décennies l'ont poussé à diversifier son économie.

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

L'émirat prévoit de devenir le premier centre mondial du tourisme de luxe. Déjà, l'exportation du pétrole ne représente plus que 5 % du PIB, le reste étant assuré par les rentrées fiscales des entreprises grâce à la Jebel Ali Free Zone, une zone franche, et, de plus en plus, le tourisme. Depuis 2002, les étrangers peuvent accéder à la propriété des bâtiments (et non de la terre) pour des baux de 99 ans. Cette loi permet aux étrangers fortunés d'acheter des résidences ou des appartements dans

les nombreux projets immobiliers dont la démesure n'a d'égal que le mauvais goût. Ce virage est accompagné d'une politique de travaux pharaoniques afin de créer les infrastructures d'accueil, de transport et de loisir pour les futurs visiteurs. L'argent du pétrole va certainement freiner une crise économique qui pourrait éblouiser des banques européennes et américaines. Ce phénomène symbolise une économie artificielle, fondée sur la spéculation et la fuite en avant, dont la faiblesse réelle est à la hauteur de l'arrogance affichée : des financements insensés, un luxe de parvenu, un orgueil prométhéen ; de la neige fabriquée à grands frais, la plus haute tour du monde, une île artificielle à deux pas du Rub al Khali, la plus grande étendue de sable qui soit, un des endroits les plus inhospitaliers de la planète où la température peut dépasser 50 degrés. Le capital sans frein qui assèche les cœurs et enflamme les imaginations de rêves malsains arrive ici à sa caricature. Puissent nos "experts" en économie en tirer les leçons.

FRANÇOIS DELBE

## L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
www.actionfrancaise.net  
redaction@actionfrancaise.net  
secretariat@actionfrancaise.net  
abonnements@actionfrancaise.net  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)  
Directeur de la publication : M.G. Pujo  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost  
Politique :  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,  
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,  
Stéphane Piolenc  
Étranger :  
Charles-Henri Brignac,  
Guy C. Menuisier, Pascal Nari  
Économie : Henri Letigre  
Enseignement, famille, société :  
Stéphane Blanchonnet,  
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,  
Aristide Leucate, Frédéric Wincler  
Culture :  
Monique Beaumont,  
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,  
Norbert Mulleau, Jean d'Omiac,  
François Roberday, Alain Waelkens  
Histoire :  
Yves Lenormand, Laure Margailan,  
René Pillorget, Francis Venant  
Art de vivre : Pierre Chaumeil  
Chroniques :  
François Leger, Jean-Baptiste Morvan  
Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

❑ RÉGIONALES

# Y a-t-il en France un chef de l'État ?

**Le président de la République s'engage à nouveau dans une campagne électorale. Il rompt ouvertement avec la réserve que ses prédécesseurs avaient eu la décence d'observer. Preuve qu'en république, le chef de l'État demeure surtout le chef d'un parti.**

On connaît le mot de Louis XII à La Trémoille qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier : « *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* » Sans atteindre à une telle élévation, les présidents des différentes républiques qui sévirent sur la France essayèrent de singer plus ou moins les monarques et tâchèrent d'afficher un recul par rapport à leurs origines ; ils n'avaient pas été tirés du ruisseau mais de l'urne. Nous savions grâce aux aveux de l'intéressé que la culture littéraire de l'hôte actuel de l'Élysée était courte, mais nous pensions qu'il savait distinguer les concepts de chef d'État, chef de gouvernement, chef de parti, agent électoral et représentant de commerce. Avouons humblement que nous nous étions trompés.

## Une campagne électorale faussée

Nicolas Sarkozy a lancé lui-même la campagne de son parti pour les élections régionales de mars prochain. Troquant son habit présidentiel pour un veston partisan, il alla samedi 28 novembre dans l'après-midi haranguer l'UMP qui tenait son conseil national dans le hangar des docks d'Aubervilliers. Oubliant délibérément son rôle de chef de l'État, le chef de l'UMP s'en est pris aux partis d'opposition et à leurs dirigeants. Pour le Parti socialiste, Martine Aubry a été attaquée indirectement mais Ségolène Royal a eu droit à une pique directe. Rappelant qu'ils avaient tous deux signé le pacte de Nicolas Hulot en 2007, il a déclaré : « *Je ne suis pas comme une certaine candidate qui signe devant tout le monde et qui déchire ensuite son engagement.* » De retour d'un déplacement "écologique" au Brésil et à Trinidad-et-Tobago, il a profité de l'occasion pour s'en prendre aux Verts qui prônent une utopie « *décroissance économique* » et il leur a fait honte en laissant l'habitude des réunions internationales apparaître derrière le VRP électoral : « *Est-ce qu'ils savent qu'il y a du chômage ? Est-ce qu'ils savent qu'il y a de la misère dans le monde ? Est-ce qu'ils savent qu'il y a plus d'un milliard de gens qui ne mangent pas à leur faim et que la décroissance, ça veut dire plus de misère pour tous ces gens-là ?* » C'est qu'il serait capable de leur vo-



ler leur incantation rousseauiste et humanitaire ! Ne désespérons pas, quand un conseiller lui aura établi les fiches nécessaires, de l'entendre parler de Jaurès en nous regardant de l'œil gauche et de Barrès avec un regard voilé de l'œil droit caressant l'identité nationale : « *France, terre d'immigration et terre des morts* » serait un beau slogan, inepte et démagogique.

Piètre politique, avocat d'affaires ignorant les sciences économiques, Nicolas Sarkozy se montre un politicien consommé. Jacques Chirac, déjà, animal électoral, avait passé ses mandats dans un désert politique, son immobilisme passant pour la profonde méditation du sage. Mais il était expert à animer en sous-main les comités électoraux. Sarkozy le dépasse et donne de sa personne, au premier rang, oublieux de son statut présidentiel. Il aurait pu laisser à un comparse de deuxième ligne le soin d'agiter le voile islamique sous le nez de l'électeur gaulois pour voler des voix au Front national, mais non, il faut qu'il fasse tout lui-même.

Il veut, en effet, pour ces élections régionales une campagne nationale. Jean-Pierre Raffarin avait fait mener, en 2004, des campagnes particulières à chaque région, jouant délibérément le thème de la régionalisation, et l'UMP avait connu la déroute : la gauche, qui ne disposait que de sept régions en métropole, en gagna treize autres. Campagne nationale et campagne

unitaire. Fillon, qui a quand même pris la parole, a dit aux alliés de l'UMP qui ont dû renoncer à des listes autonomes : « *La stratégie d'unité proposée par le président de la République s'est imposée, et c'est peut-être notre principal atout.* » On distingue déjà les deux grands thèmes de la campagne nationale, complètement politicienne : la sécurité, pour berner le bourgeois traditionnel, et l'environnement pour caresser le mouton écologiste, les deux personnages n'étant considérés que comme des électeurs dont les volontés seront bafouées au lendemain du dépouillement.

## La République ne décentralise pas

Des réticences apparaissent dans la majorité, mais elles restent assez discrètes. La stratégie de l'UMP comme celle de ses rivaux montre que la régionalisation n'est qu'un montage. La République française ne peut ni ne veut décentraliser ; elle se contente de déconcentration des rouages du système qui lui permettent de mieux tenir les citoyens dans les mailles d'un filet à la fois administratif et électif, tout en leur faisant croire qu'ils sont moins assujettis à l'État. Tout se passe au niveau des partis, au niveau des ministères, en particulier du ministère de l'Intérieur et de ses préfectures qui sont les yeux de la Marianne dans les départements.

Le vice profond du système éclate dans sa fiscalité. La République crée de nouveaux organismes qui viennent se placer au-dessus ou en-dessous des précédents, les complètent, les doublent, souvent les gênent, mais renforcent le poids de l'armature qui transforme le citoyen en administré. L'UMP dénonce dans ses thèmes de campagne les 54 % d'augmentation de la fiscalité socialiste dans les régions. Président de la région Centre, Michel Sapin rétorque que l'État transfère de plus en plus de charges aux régions et qu'il est responsable de l'augmentation des impôts locaux. Les deux thèses se complètent : l'État, s'il transférait véritablement des responsabilités, devrait alléger ses services, donc aussi sa fiscalité. On paierait plus à la région et moins à l'État. Sapin a raison. Mais il a tort, car il ne peut avouer que les régions se comportent comme l'État et ses administrations dépendant des ministères : on pompe l'argent des honnêtes gens sous forme d'impôts locaux ou nationaux, et on le redistribue aux collectivités, aux associations où les petits copains de la République siègent comme présidents et administrateurs. Et là-dessus, tous d'accord pour le front républicain des camarades qui se trouve être le seul parti auquel ils adhèrent d'intelligence et de cœur, nous payant de mots selon la boutique qu'ils ont choisie, souvent par hasard, au sortir de l'ENA ou d'une officine moins prestigieuse.

Nous n'en avons pas fini. Sarkozy se montre pour les régionales sous l'aspect d'un monsieur qui tient à gérer ses affaires en père de famille, mais il nous réserve son Grand Emprunt qui ne représentera qu'une fuite en avant de plus. Et déjà se profile à l'horizon un impôt européen qui n'allègera pas les autres.

« *Je vous souhaite une bonne campagne !* » a lancé Sarkozy à ses militants. S'il gagne les élections, c'est un chef de bande triomphant, s'il les perd, il lui faudrait, normalement, démissionner. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est plus un chef d'État au-dessus des partis comme avaient au moins prétendu l'être ses prédécesseurs à commencer par un dénommé Charles De Gaulle. Le chef du gouvernement était le maillon faible de la Constitution, une sécurité qui pouvait sauter comme un fusible. Nicolas Sarkozy l'a réduit à l'état de potiche peu décorative. On peut se demander si les institutions de la Ve République survivront à son passage aux affaires. Le 23 février 1899, les journaux annonçaient la saisie de dix mille médailles à l'effigie du duc d'Orléans, portant au revers cette inscription : « *Je ne vengerai que les injures faites à la patrie.* » Oui, il nous faut un chef d'État qui pense aux intérêts de la France, à ses intérêts profonds qui sont à la fois immédiats et séculaires.

GÉRARD BEDEL

## I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

### L'Action française s'étoffe

■ Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue dans l'équipe du journal à Gérard Bedel qui a accepté de prendre, avec ce numéro, la fonction de directeur éditorial. Gérard Bedel, professeur de lettres à l'Institut catholique supérieur de La Roche-sur-Yon et dans plusieurs universités parisiennes privées, est tombé dans le chaudron de l'Action

française lorsqu'il était étudiant, en 1962 à la sortie de la guerre d'Algérie. Plus tard, dans les années 1970, il assura pendant quelque temps avec Pierre Sortais l'édition des Cahiers Charles Maurras. Maintenant, libéré en partie de ses obligations professionnelles, Gérard Bedel se propose de mettre ses idées et sa plume au service de l'AF pour

que notre journal devienne l'organe à la fois de réflexion et de combat qu'attendent lecteurs et militants. Voilà qui va soulager notre rédacteur en chef Michel Fromentoux, qui, depuis le décès de Pierre Pujo, se retrouvait bien seul pour sortir le journal de l'Action française chaque quinzaine avec beaucoup de dévouement.

Bon vent à L'AF 2000 ! En participant sans attendre à la souscription, vous nous donnerez les moyens indispensables de la faire progresser.

MARIELLE PUJO

\* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

### LISTE N° 16

Pour la sauvegarde de l'AF. : Jean Claverie, 15 ; Christian Desjonquères, 150 ; Gérard de Ligny, 100.

Virements réguliers : Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; Mme François Favre, 60.

Total de cette liste : 552,97 €  
Listes précédentes : 13 340,09 €

Total : 13 893,06 €

□ TÉLÉTHON

# De Frankenstein à Bergé

**Le Téléthon finance des recherches récusées par l'Association catholique des Infirmières et Médecins. Mais à la différence de Pierre Bergé, celle-ci n'incite pas les donateurs à s'en détourner au profit du Sidaction...**

Une panique a saisi un certain nombre de catholiques après l'annonce du Dr Marc Peschanski : il aurait obtenu du tissu cutané à partir de cellules souches embryonnaires. Après des années d'échecs, serait-il le premier à les avoir utilisées avec succès ? Cette nouvelle est survenue deux semaines avant l'ouverture du Téléthon 2009 où, sans nul doute, le chercheur va parader ; et quelques semaines avant la révision des lois de bioéthique qui doit intervenir au début de l'année prochaine.

## Portrait d'un chercheur obstiné

Déjà s'entrevoyait la possibilité de fournir des greffons aux grands brûlés... Mais *Le Quotidien du Médecin* - pourtant "éthiquement correct" - laisse planer un doute : les cellules souches embryonnaires greffées sur un autre organisme dégénéraient en cancer ; cela s'est observé sur les patients atteints de la maladie de Huntington qui avaient cru à ces expériences tenant à la fois des activités du professeur Frankenstein et du cannibalisme !

Trotskyiste non repent, Marc Peschanski s'est fait une spécialité de l'expérimentation sur les embryons en déshérence ("privés de projet parental"), profitant de la loi de juin 2004 l'autorisant à titre provisoire. Il a cumulé les recherches de l'I-Stem (Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques) - majoritairement subventionnée par le Téléthon -, de l'Inserm (Institut national de la Santé et de la Recherche mé-



dicale) - payées par le contribuable - et de l'Europe. Il a déjà un certain nombre d'échecs sur le dos : il a, par exemple, soutenu le fameux Hwang, cet escroc coréen lourdement condamné pour avoir fait croire qu'il avait cloné un être humain ; ses greffes de cellules cérébrales fœtales sur des patients atteints de la maladie de Huntington avaient viré au désastre ; ainsi que ses expérimentations visant à régénérer les muscles des myopathes.

## Le rôle ambigu de l'AFM

Le Dr Peschanski est conseiller scientifique de l'Association de lutte contre les myopathies (AFM), qui apporte un soutien indéfectible au Téléthon qui draine cent

millions d'euros chaque année. Cela nous ramène à la controverse suscitée par Pierre Bergé et Line Renaud : « *Le Téléthon parasite la générosité des Français.* » Si on peut féliciter l'AFM de l'assistance quasi-quotidienne apportée aux myopathes (aide médicale, psychologique ou administrative), il faut constater que, depuis trente ans, le traitement de la myopathie de Duchenne (la plus grave et la plus fréquente) n'a pas progressé d'un poil. Je suis bien placé pour en parler, ayant eu un enfant myopathe décédé à l'âge de dix-huit ans. Il nous a procuré beaucoup de bonheur, et il est mort comme un saint ; nous ne regrettons rien. Un de nos petits-fils est atteint de la même maladie ; il est soigné comme le fut son oncle.

Actuellement, l'AFM se concentre en partie sur le dépistage de la maladie, par le diagnostic préimplantatoire ou la sélection des embryons de sexe féminin (jamais affectés) issus d'une fécondation *in vitro* ; c'est ce qui a été proposé à une de mes filles lors d'une consultation de génétique. Plus effrayant encore est le dépistage durant la grossesse pouvant aboutir à l'avortement, même la veille de la naissance. Quand on aura dépisté tous les malades avant qu'ils viennent au monde, il n'y aura plus besoin de faire des recherches pour les soigner...

## La jalousie d'un vieux pou

Cela dit, nous récusons les arguments avancés par Bergé contre le Téléthon. Il dénonce les investissements immobiliers de l'AFM ; ce sont le plus souvent des appartements relais qui permettent aux familles de myopathes de dormir dans des lieux adaptés, par exemple à l'approche d'une consultation. Il fustige des placements réalisés l'an dernier, lesquels ont rapporté 7 millions d'euros ; mais quand l'argent arrive, faut-il le planquer dans une lessiveuse ?

En réalité, Bergé est jaloux comme un vieux pou. Il préside le Sidaction en faveur duquel les dons stagnent ; il souhaiterait instaurer un vase communicant entre associations caritatives. Peut-on le suivre sur ce terrain ? La moitié des 7 000 nouveaux cas de Sida détectés en France cette année sont liés aux pratiques des homosexuels, qui représentent tout au plus 3 % de la population ; la majeure partie des autres cas tiennent aux "aventures extraconjugales". Ces gens ont pris des risques ; les donateurs du Téléthon n'apprécieraient pas qu'ils bénéficient de l'argent destiné aux pauvres myopathes. Il y a gros à parier que cette offensive fera long-feu.

**DR JEAN-PIERRE DICKÈS**

Président de l'Association catholique des Infirmières et Médecins

## JUNGLE LYCÉENNE

Il faut se pincer pour s'assurer qu'on ne rêve pas : les élèves de terminale 2 "sciences et technologies de la gestion" du lycée Jean-Lurçat (Paris 13<sup>e</sup>) exigent le renvoi de leur professeur, M<sup>me</sup> Claudine Lespagnol, laquelle, comme son nom ne l'indique pas, leur enseigne l'anglais avec des méthodes tyranniques au point d'interdire l'usage des téléphones portables pendant ses cours ! La méchante dame veut que l'on écoute ce qu'elle enseigne au lieu de faire sonner les petites boîtes, de griffonner des SMS ou, pour les filles, de se maquiller... Les élèves l'ayant dénoncée sans succès au proviseur, lui ont écrit une lettre pour lui faire la leçon : « *S'il n'y a aucun effort de changement de votre part, nous n'avons plus que quelques mots à vous dire : allez vous faire enc...* » Voilà ce qui s'appelle savoir parler chez les potaches d'aujourd'hui... M<sup>me</sup> Lespagnol, actuellement en arrêt maladie, est quand même soutenue par ses collègues qui ont débrayé un jour et qui dénoncent le manque d'autorité dans l'établissement. Un inspecteur d'académie est venu « *sermonner* » la classe, mais a aussitôt affirmé que « *juridiquement* » il ne pouvait prendre « *aucune sanction collective* ». Aux dernières nouvelles, le professeur aurait porté plainte et plusieurs élèves commenceraient à se désolidariser du mouvement de révolte. Les meneurs seront-ils alors sanctionnés ? Qui osera leur apprendre le respect ? Ainsi va l'Éducation que l'on qualifie encore de nationale. Et dire que l'on veut faire interdire la fessée !

**M.F.**

## LE RP PIERRE BLET



Le courageux RP Pierre Blet (ci-dessus aux côtés du pape), membre de la Compagnie de Jésus, grand prix Gobert 2008 de l'Académie française, s'est éteint dans la nuit du 27 au 28 octobre à l'hôpital du Saint-Esprit, près du Vatican. Il avait quatre-vingt-onze ans, mais ni l'âge ni la fatigue n'avaient entamé son ardeur à défendre avec talent et rigueur dans sa documentation la mémoire du grand pape Pie XII. Il n'aura hélas pas vu la canonisation du Pasteur Angélique ; mais nul ne pourra ou-

blier les efforts qu'il accomplit des années durant pour faire avancer cette noble cause. Il était aussi un grand spécialiste de l'histoire religieuse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

## DE RICHELIEU À PIE XII

Ses compétences en matière de publication et de dépouillement d'archives se sont manifestées dans ses ouvrages sur les assemblées du clergé en France au XVII<sup>e</sup> siècle, puis dans son *Histoire de la représentation diplomatique du Saint Siège des origines à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle*, puis dans *Les Nonces du pape à la Cour de Louis XIV* (Perrin), enfin en 2007 par son très important *Richelieu et l'Église* (Via Romana).

Dès 1960 le pape Jean XXIII avait choisi ce brillant professeur de la Grégorienne pour travailler sur les archives de la Deuxième Guerre mondiale. Des

doze volumes dont il avait rédigé l'introduction (1965-1982), il publia la synthèse en 1997 sous le titre *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican* (Perrin), ouvrage qui contribua fortement à faire connaître la vérité sur les efforts inouïs accomplis par le souverain pontife tout au long de la guerre pour protéger les juifs à Rome et dans toute l'Europe. Dans un entretien qu'il accorda le 6 novembre 2008 à notre collaborateur Yves Lenormand, le Père Blet déclarait : « *J'ai essayé effectivement de rétablir la vérité au sujet de ce grand pontife qui a été et qui continue d'être calomnié par des groupes de pression "qui n'existent pas" bien que nous les connaissions tous...* »

Nous prions Dieu d'accueillir dans son paradis ce jésuite qui fit honneur à l'Église et à la France.

**M.F.**

## L'HISTOIRE ENCORE AFFAIBLIE

Le ministre a décidé de supprimer l'histoire et la géographie comme matières obligatoires en Terminale scientifique. Il se propose cependant de les maintenir comme options. Voilà une nouvelle poussée de la réforme aigüe dont souffre le ministère depuis... on croit que je vais écrire 1968... non, 1902. On sait que le ministre ne voulait pas vraiment de cette réforme mais qu'il a cédé à des groupes de pression. Le ministre de l'Éducation nationale n'est pas maître de son ministère, c'est un secret de polichinelle : représentants des syndicats, corps des Inspecteurs, proviseurs affectés dans des bureaux pour concocter réformes et circulaires possèdent la réalité du pouvoir, et ils ne sont pas choisis "à droite".

Ce nouvel affaiblissement de la

formation de base des élèves s'inscrit dans la logique du système où nous vivons. Puisque "Du passé faisons table rase" pourrait être le point de départ de l'hymne ministériel on comprend mal l'indignation des bons professeurs de la République. Mais non, ces maîtres compétents dans leur discipline et dévoués à leur profession n'ont point la tête politique : ils ne voient pas qu'ils servent un système indigne. L'histoire représente le dernier vestige des Humanités : les Lettres sont devenues de la communication, l'étude des langues rampe au niveau d'un dialogue de supermarché, il n'y a de philosophie que l'ombre du mot, et toute l'Université a perdu peu à peu son latin. Tout cela vient de l'égalitarisme démocratique, fossyeur de l'Intelligence. Nous y reviendrons.

**GÉRARD BEDEL**

## □ TAXE PROFESSIONNELLE

# Sarkozy se fâche avec les élus

Nicolas Sarkozy n'avait sans doute pas compris que l'identité nationale se compose également de 36 000 communes et de 500 000 chefs gaulois, jaloux de leur indépendance. Il a peut-être pris le risque d'être lâché par sa majorité.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes : alors que depuis deux ans on reproche au président de la République son omnipotence et que l'on s'étonne de la rareté des interventions du Premier ministre, les reproches se sont soudainement inversés à l'occasion du 92<sup>e</sup> congrès de l'Association des maires de France. Pour cause de voyage en Arabie saoudite, Nicolas Sarkozy a laissé François Fillon s'exposer seul devant un congrès qui rassemblait un nombre d'élus plus élevé qu'à l'ordinaire.

### Une réforme qui ne passe pas

Et sans jamais citer le nom du chef de l'État, François Fillon a tenté, une nouvelle fois, de défendre auprès des élus la réforme territoriale et la suppression de la taxe professionnelle. Si l'on a reproché au chef de l'État son absence, c'est parce que les 500 000 élus locaux ont bien compris qu'elle n'était pas fortuite. Le divorce est consommé entre le président de la République et les élus de province, qui sont les moins éloignés du pays réel.

Décidément, malgré les efforts du Premier ministre, des ministres et des responsables de l'UMP qui se sont fait les VPR de l'action gouvernementale, les réformes de la taxe professionnelle et de l'organisation des collectivités territoriales ne passent pas. Bien sûr, dans le jeu politique, cela n'a rien d'étonnant, les élus de l'opposition, majoritaires dans les régions et les départements, font front contre les propositions du gouvernement. Mais ce qui est moins habituel c'est que les élus de la majorité, pour bon nombre d'entre eux, ne décolèrent pas, malgré les multiples "recadrages" tentés par l'Élysée et Matignon. « *Aujourd'hui, le vote n'est pas acquis* », a rappelé l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffar-



Les maires n'auront pas apprécié l'absence du chef de l'État, traditionnellement présent à leur congrès.

rin qui a pris la tête des sénateurs de droite opposés à la réforme. C'est donc un véritable bras de fer qui devrait se jouer au Sénat où le gouvernement promet de ne pas reculer sur la suppression de la taxe professionnelle alors que les sénateurs jugent que les garanties de compensations pour les collectivités locales sont encore insuffisantes.

### Les campagnes contre Paris

Devant les maires, François Fillon a bien rappelé que communes et intercommunalités ne seront pas "pénalisés" par la réforme. Mais la répétition du discours n'a pas emporté l'adhésion. Personne ne s'oppose véritablement au gouvernement lorsqu'il considère qu'il est nécessaire de réformer le millefeuille adminis-

tratif français. Et personne ne prend véritablement la défense de la taxe professionnelle, qui pèse sur la compétitivité des entreprises françaises, et plus particulièrement sur celles qui investissent et embauchent. Mais si la nécessité d'une réforme n'est pas contestée, les élus locaux ne digèrent ni la méthode ni les propositions d'une réforme que le vilipendé Georges Tron juge « *aussi compliquée qu'anachronique* ». À trois mois des élections régionales, le débat n'oppose pas simplement la droite à la gauche mais dresse la France des campagnes contre Paris.

Sur la méthode, les maires n'auront pas apprécié l'absence du chef de l'État, traditionnellement présent à leur congrès. Et l'absence est d'autant plus mal ressentie que Nicolas Sarkozy a invité 700 maires à l'Élysée après

le congrès. Comme si le rapport entre hôte et invités devait s'inverser dans une métaphore des liens entre le pouvoir présidentiel et les élus locaux. Avant le congrès des maires, les conseillers généraux avaient exprimé eux aussi leur opposition. Claudy Lebreton, le président socialiste de l'Assemblée des départements de France, avait cité à la tribune un sondage indiquant que 72 % des Français jugent la réforme « *confuse et incompréhensible* ».

### Sarkozy le déraciné

Après trente ans d'une décentralisation relativement harmonieuse, faisant l'objet d'un consensus entre la droite et la gauche, peut-on prendre le risque d'une réforme à laquelle s'opposeraient les élus locaux ? Les sénateurs, représentants des collectivités territoriales, devront en juger. Au risque d'être pris en tenaille entre leur parti politique, qui fait et défait les investitures sénatoriales, et leurs électeurs, maires et élus, qui espèrent que le Sénat obtiendra des aménagements.

En supprimant la taxe professionnelle, le gouvernement s'engage à compenser auprès des collectivités locales les 17,3 milliards d'euros que rapporte cette taxe. Les ressources financières des collectivités locales « *seront contraintes à l'issue de la réforme* » et « *les ménages ne seront pas affectés* » a promis François Fillon. Sans cependant parvenir à convaincre : « *Nous n'avons eu aucune réponse sur le fond* », estimait André Laignel, maire PS d'Issoudun et secrétaire général de l'Association des maires de France.

Nul doute que le bras de fer se poursuivra... Car la réforme aura été le révélateur du grave décalage entre le pays réel et Nicolas Sarkozy le déraciné, premier président de la République à voter dans le bureau de vote le plus proche de l'Élysée. Si à cette polémique venait s'ajouter un revers de la droite aux élections régionales, la droite pourrait guérir du sarkozisme plus vite que prévu. Le chef de l'État a très certainement sous-estimé le poids des maires et sénateurs, derniers garants d'une certaine idée de la continuité de l'État.

GUILLAUME CHATIZEL

### » ALLER ET RETOUR

Symbole mitterrandien de l'intégration, Kofi Yamgnane, ancien maire de Saint-Coulitz dans le Finistère et ancien ministre, sera candidat à l'élection présidentielle de 2010 au Togo. Un peu comme si Barack Obama se présentait au Kenya ou Nicolas Sarkozy en Hongrie. Sarkozy en Hongrie, ça n'est pas forcément une mauvaise idée...

### » CADEAU

Un peu avant Noël et à trois mois des régionales, Martine Aubry offre un cadeau inespéré à Nicolas Sarkozy en affirmant que le PS doit « *défendre une régularisation large des sans-papiers* ». Le chef de l'État aurait été plus embarrassé si le Premier secrétaire du PS avait évoqué le mensonge d'État : on traque les demandeurs d'asile, mais on ouvre les frontières, à la demande du Medef, à des travailleurs susceptibles de freiner les revendications salariales des travailleurs français.

### » COUPLE

Lorsque François Fillon défend un projet de loi sur le « *délit de violences psychologiques au sein du couple* », n'est-on pas en droit de s'interroger ? La loi s'appliquera-t-elle aux rapports au sein du couple Sarkozy-Fillon ?

### » SURREALISTE

La société du spectacle impose aux ministres, en permanence, de donner l'impression d'être actifs, de déposer des projets de loi, de s'agiter en tous sens. Ainsi le ministre du Travail Xavier Darcos annonce-t-il, pour lutter contre les entreprises qui emploient des sans-papiers, qu'il va donner un « *nouveau pouvoir* » aux préfets : celui de prononcer la fermeture administrative des entreprises concernées. Une idée parfaitement inutile puisque la loi prévoit déjà jusqu'à cinq ans de prison pour les patrons concernés. Plutôt qu'un vrai bilan sur l'application de la loi, les moyens de contrôle, et les poursuites contre les donneurs d'ordre, on se contente de promettre de nouvelles lois.

### » SOSIE

Les électeurs de François Bayrou parviendront-ils encore à le comprendre ? Pour conduire la liste du MoDem aux élections régionales en Île-de-France, Bayrou a choisi un parfait inconnu, novice en politique, et avoue presque sans complexe qu'il a été choisi comme un « *nouvel Obama français* ». Si les élections ressemblent désormais à un concours de sosie...

GUILLAUME CHATIZEL

M.F.

## PÈRE ET MÈRE DIVISERAS

**Retraites** - Le Parlement a définitivement voté ce jeudi 26 novembre la réforme du système de retraite des mères de famille. Ainsi va se mettre en place un dispositif mi-figue miraisin bien dans la ligne de la politique actuelle habile à déplacer les problèmes en ayant l'air de les résoudre. Remarquons, bien sûr, que les mères ont échappé à la menace brandie fin 2008 de la suppression des deux annuités supplémentaires par enfant dont elles jouissent pour le calcul de leur retraite. Les maniaques de

l'égalitarisme trouvaient indécemment cet avantage dont les pères étaient exclus. En septembre, Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Ville, avait reconnu que ce n'était que justice d'accorder cette majoration de durée d'assurance-retraite aux mères car elles offrent un don à la nation en mettant les enfants au monde et en les élevant, sacrifiant ainsi de longs mois de leur carrière professionnelle. Égalitarisme, quand tu nous tiens !... Il a quand même fallu négocier encore et toujours, et l'on en est arrivé à ce texte qui, si les époux sont d'accord

(!...), scinde en deux parties cette majoration : une année pour la mère au titre de la grossesse, une autre année pour le père au titre de l'éducation ensemble de l'enfant. La justice semble sauve... Semble, seulement, car la CFTC déclare que l'on « *piétine ainsi quarante ans de protection sociale des mères* » avec, comme conséquence pour celles-ci, « *la baisse de 11 % du montant de leur retraite* ». La CGT, de son côté, estime que l'on « *porte atteinte à long terme aux droits à retraite des femmes* ». Plus grave encore est le fait que M. Darcos se mette le doigt dans l'œil en croyant éviter des

complications juridiques avec les pères. Les conflits pour obtenir la deuxième année risquent d'être épiques quand les époux ne s'entendent pas, ou, pire, sont divorcés et exercent la garde alternée de leur (ou leurs) enfant(s). Ou encore quand le père ayant un salaire supérieur à celui de l'épouse voudra s'accaparer cette année de bonification. Égalité et justice ne vont guère ensemble... Voilà encore une mesure qui réussira à diviser les époux sous prétexte de les égaliser... Les femmes et les enfants en recueilleront les fruits amers...

**BUDGET EUROPÉEN**

La chambre haute a discuté le 25 novembre de la participation de la France au budget européen. Le sénateur MoDem Denis Badré ouvrit les débats avec une certaine ironie : « En l'état actuel du "système budgétaire européen", il nous est demandé de nous limiter à dire oui ou non [...]. Nous n'avons à discuter ni du montant du prélèvement ni de l'usage qui en sera fait au travers du budget de l'Union européenne. Pour vous inviter à dire oui, je souligne simplement qu'un non ouvrirait une crise européenne [...], ce qui ne servirait ni nos intérêts ni notre image en Europe. » Pierre Lellouche a confirmé devant les parlementaires son départ en croisade contre le "chèque britannique" : « Quand ma collègue britannique m'a demandé si j'étais prêt à commencer les discussions sur les perspectives financières [de l'après 2013], je lui ai répondu [...] : "Give me my money back !" » Le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes semble déterminé : « La France reçoit en effet environ 14 milliards d'euros du budget communautaire, mais elle lui verse 19 milliards d'euros, ce qui la rend contributrice à hauteur de 5 milliards d'euros. [...] Cela représente [...] deux porte-avions nucléaires ! [...] Il est temps de le faire savoir, et vous pouvez me croire, je m'y emploie, même si la manière peut ne pas être toujours très diplomatique. » Interrogé sur le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), le représentant du gouvernement a affirmé, en dépit des réclamations du Parlement européen, qu'il était « hors de question » de communautariser son budget. En effet, selon Pierre Lellouche, « même s'il a pour but de coordonner l'action de l'Union », le SEAE « doit demeurer en synergie avec les États ». Cela pourrait décevoir Denis Badré, qui voudrait « mettre fin au financement de l'Union européenne par les États pour passer à un financement des compétences européennes par un budget dont les recettes seraient vraiment européennes ». « L'Europe n'en est pas encore au stade de pouvoir lever l'impôt ailleurs que dans les parlements nationaux », lui a répondu le secrétaire d'État. Le président du Conseil européen serait peut-être favorable, mais sa voix aurait peu de poids face à l'Allemagne. Or, « dans son contrat de coalition, le nouveau gouvernement d'Angela Merkel exclut fermement cette idée, tout comme le passage de la contribution des États membres au-dessus de 1 % du PNB total de l'UE » (Euractiv, 25/11/2009). ■

□ **TRAITÉ DE LISBONNE**

**Sémantique européiste**

**Les commentaires vont bon train depuis la désignation du premier président "stable" du Conseil européen. On en fait volontiers le président « de l'Union européenne ». Un simple abus de langage ?**

Les Vingt-Sept se sont accordés pour désigner le Belge Herman Van Rompuy à la tête du Conseil européen. « Cela s'est passé relativement facilement, en tout cas rapidement », selon le témoignage du président de la République. Rappelons que le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'UE. Selon les traités, il « donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations et les priorités politiques générales ». Il en est devenu une institution à part entière avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1<sup>er</sup> décembre. Cette consécration nourrit d'ailleurs quelque inquiétude en l'exposant au contrôle de la Cour de Justice de Luxembourg.

**Quels pouvoirs ?**

Évoquant le Premier ministre belge sortant, nombre de nos confrères se sont empressés d'en faire le président non pas du Conseil européen, mais de « l'Union européenne » tout entière. C'est méconnaître ses responsabilités. Officiellement, il « préside et anime les travaux du Conseil européen ; assure la préparation et la continuité des travaux du Conseil européen en coopération avec le président de la Commission, et sur la base des travaux du Conseil des Affaires générales ; œuvre pour faciliter la cohésion et le consensus au sein du Conseil européen ; présente au Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen ».

Le 12 novembre, Herman Van Rompuy se serait paraît-il prononcé « lors de la réunion du groupe Bilderberg, à Bruxelles, pour un fédéralisme européen sur le modèle de celui des États-



Herman Van Rompuy aux côtés de Nicolas Sarkozy © Conseil de l'Union européenne

Unis » ; il aurait « plaidé en faveur d'un financement direct du budget européen par l'impôt, en l'occurrence une taxe environnementale » (Coulisses de Bruxelles, 29/11/2009). Tout juste désigné à la tête du Conseil européen, il a prononcé une déclaration bien plus consensuelle : « Je veillerai à respecter les sensibilités et les intérêts de tout un chacun. [...] Chaque pays a son histoire, sa culture et sa façon de faire. Sans respect pour notre diversité, nous ne constituerons jamais notre unité. Ce principe sera toujours présent dans mon esprit. »

Son influence dépendra de l'habileté avec laquelle il dessinera les contours de sa fonction. Mais il ne saurait convoiter un pouvoir exécutif. « Il ne s'agissait pas d'élire George Washington à la tête des États-Unis d'Amérique », proclame Pierre Lellouche, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes : « Son rôle sera non pas de faire de la représentation et de don-

ner des conférences de presse, mais d'être capable de poser les bonnes questions au Conseil européen, puis, une fois qu'un accord aura été dégagé, d'en assurer le suivi. » Jacques Delors balaise lui aussi les utopies giscardiennes : « Il n'a jamais été question [...] d'avoir une personne qui serait président de l'Europe, les États ne l'auraient pas supporté. [...] Au bout de six mois, les tensions entre les différentes institutions auraient été telle s que tout aurait été paralysé. » (Le Monde, 30/11/2009)

**Un vrai ministre**

Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, la Britannique Catherine Ashton est quant à elle promue « ministre des Affaires étrangères » par certains journalistes, qui empruntent l'expression au défunt traité établissant une constitution pour l'Europe. Ce titre apparaît moins usurpé que

le précédent : M<sup>me</sup> Ashton présidera le Conseil des ministres des Affaires étrangères ; elle s'appuiera à terme sur le Service européen pour l'Action extérieure qu'il lui appartient de mettre en place. Aussi Paul-Marie Coûteaux annonce-t-il d'ores et déjà la « suppression » des ambassades nationales. Avant d'en arriver là, l'UE devra unifier son embryon de diplomatie, scindée entre ses piliers communautaire et intergouvernementaux. À titre d'exemple, elle a entrepris il y a seulement quelques mois d'unifier sa représentation en Afghanistan, où le délégué du Conseil cohabitait avec celui de la Commission ; ainsi, bien sûr, qu'avec les représentants des États membres maintenus à leur poste.

**Cristal opaque**

La nationalité du Haut Représentant pourrait en outre tempérer l'inquiétude des souverainistes. « C'est assez intéressant de prendre [...] une femme qui vient d'un pays qui a parfois plus de difficultés avec l'Europe », souligne Nicolas Sarkozy. Sans doute sera-t-elle confrontée à quelques tiraillements. Parmi les premiers dossiers qu'elle aura à traiter figure ainsi le déploiement, en Ouganda, d'un dispositif européen de formation des soldats somaliens ; une opération dont les préparatifs sont accueillis avec réticence par le Royaume-Uni.

Les approximations sémantiques observées dans la presse s'expliquent par des motifs idéologiques. Elles illustrent également ce travers par lequel des schémas institutionnels nationaux sont calqués sur la réalité européenne, où ils s'avèrent inopérants. La mise en œuvre du traité de Lisbonne rendra-t-elle le fonctionnement de l'UE plus intelligible aux yeux des profanes ? La présidence de la Commission n'est pas subordonnée à celle du Conseil européen, et celle, tournante, du Conseil des ministres est maintenue... Tandis qu'on lui demandait quel était désormais le visage de l'"Europe", le président de la République lâcha cet aveu : « Tout n'est pas d'une pureté de cristal. »

GRÉGOIRE DUBOST

**DÉSIGNATIONS**

**La répartition des postes clefs en Europe semble satisfaire le président de la République.**

Réunis à Bruxelles le 19 novembre, les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-Sept ont maintenu le Français Pierre de Boissieu à la tête du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne. Il en était le secrétaire adjoint depuis dix ans, secondant Javier Solana. « Ce n'est pas un poste accessible, même si sa visibilité médiatique n'est pas de premier choix », souligne Nicolas Sarkozy. Le secrétariat général du Conseil assure la préparation des réunions, dont il rédige les ordres du jour et les procès-verbaux. Pierre de Boissieu

conservera sa responsabilité pendant deux ans, jusqu'à ce qu'il soit atteint par la limite d'âge. Bien qu'il fût l'un des principaux négociateurs et rédacteurs du traité de Maastricht, Le Figaro lui attribua en 2001 « une vision gaullienne » de la construction européenne. Vendredi dernier, José Manuel Barroso a présenté sa nouvelle équipe, après en avoir négocié la composition avec les États membres. C'est une première : un Français devient commissaire en charge du Marché intérieur. « Michel Barnier qui suit des cours intensifs de technique financière depuis quatre mois, dispensés par l'AMF (Autorité des marchés financiers), n'aura donc pas travaillé pour rien », rapporte Jean Quatremer (Coul-

isses de Bruxelles, 27/11/2009). En effet, malgré les réticences de Londres, il assumera la responsabilité des services financiers. Il sera toutefois flanqué d'un Britannique placé à la tête de la direction générale censée appliquer sa politique. Il prétend d'ailleurs l'avoir lui-même proposé (Euractiv, 30/11/2009). Autre motif de satisfaction pour le chef de l'État : le portefeuille de l'Agriculture est attribué au Roumain Dacian Cioloș ; Paris avait soutenu sa candidature dans l'espoir de préserver la Politique agricole commune. L'Énergie est confiée à l'Allemand Gunther Öttinger. Travaillera-t-il à émanciper l'UE de la dépendance à l'égard du gaz russe ? Le projet est contro-

versé... M<sup>me</sup> Catherine Ashton, Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, devra coordonner un trio de commissaires venus de l'Est, en charge de l'aide humanitaire, du développement et de la politique de voisinage. Le Parlement européen entamera le 11 janvier les auditions des commissaires, avant de procéder au vote d'investiture du nouveau collège qui entrera vraisemblablement en fonction début février. La procédure devrait se dérouler sans encombre. Par le passé, cependant, l'assemblée de Strasbourg a déjà usé de son "pouvoir de nuisance" : en 2004, elle s'était dressée contre l'Italien Rocco Buttiglione jugé trop réactionnaire. ■

## SUISSE

## Les minarets recalés

**Coup de tonnerre ! Les Suisses ont accepté l'initiative populaire visant à interdire la construction de nouveaux minarets. La déroute des instituts de sondage est aussi celle du conformisme intellectuel et politique.**

Le landerneau fédéral n'en revient pas. Démentant tous les sondages d'opinion, les Suisses ont accepté le 29 novembre l'initiative populaire visant à interdire la construction de nouveaux minarets (il en existe quatre dans le pays, voir *L'Action française 2000* du 5 novembre). Et ce résultat ne souffre d'aucune ambiguïté : 57,5 % des citoyens ont approuvé l'inscription dans la constitution fédérale d'un nouvel alinéa stipulant que « la construction de minarets est interdite ». Alors qu'il y a un mois, les sondages indiquaient un rapport de forces clairement inverse.

## Visite à la mosquée

De plus, vingt-deux cantons ou demi-cantons sur vingt-six se sont prononcés dans le même sens. Cette double majorité, du peuple et des cantons, était indispensable pour valider un texte de nature constitutionnelle. La déroute des instituts de sondage est aussi celle du conformisme intellectuel et politique. À l'exception de l'UDC et de l'Union démocratique fédérale (UDF), la classe politique et les organisations confessionnelles, se réclamant de l'humanisme et de l'égalité de traitement, avaient en effet tenu pour négligeables les craintes suscitées par un islam jugé expansionniste et intolérant.

Pourtant, les communautés musulmanes du pays avaient dans l'ensemble joué finement, en refusant de se laisser entraîner sur le terrain de la polémique (les critiques de Tariq Ramadan n'ont guère eu d'écho). Au contraire, les responsables du culte musulman s'étaient employés à rassurer les autochtones. Faisant preuve d'une parfaite maîtrise de la communication, les associations



Cette votation donne la mesure de la méfiance, voire de l'hostilité d'une large partie de la population à l'endroit de l'islam.

islamiques avaient même organisé une journée portes ouvertes, qui permit aux curieux de visiter une centaine de lieux de prière dans douze cantons et d'assister à des conférences-débats sur le thème de « la présence musulmane et la paix confessionnelle ». Selon le président de la Fédération des organisations islamiques de Suisse, Hisham Maizar, cette journée fut précieuse « tant pour les visiteurs, qui ont pu s'informer, que pour la communauté musulmane, qui a compris combien une information active sur l'islam est importante ».

Les explications prodiguées n'ont manifestement pas convaincu tout le monde. Peu après cette opération de relations publiques, la mosquée du Petit-Saconnex, à Genève, a été vandalisée à deux reprises. Enfin, la votation de dimanche dernier a donné la mesure de la méfiance,

voire de l'hostilité d'une large partie de la population à l'endroit d'une religion, l'islam, dont certaines pratiques heurtent le sens commun. Ainsi, le port du voile ou les demandes de dispense à l'école créent un malaise certain. Car, à côté d'un "islam modéré", existent des comportements provocants, à l'exemple de cette joueuse de basket qui, s'étant vu interdire le port d'un voile lors des matches officiels, vient de recourir devant un tribunal de Lucerne.

## L'immigration en question

Anecdotique en soi, ce genre d'affaire exaspère beaucoup de gens attachés à leurs propres valeurs et qui observent avec inquiétude la courbe des statistiques : le dernier recensement fédéral, en l'an 2000, indiquait la présence de 310 000 musulmans

(4,3 % de la population) en Suisse, soit cinq fois plus qu'en 1980 et vingt fois plus qu'en 1970. Aujourd'hui, la communauté musulmane est estimée à environ 350 000 personnes. Parmi les nouveaux arrivants, en majorité originaires des Balkans, 50 000 auraient obtenu le passeport suisse du fait de la naturalisation facilitée des jeunes générations. D'où un sentiment d'"envahissement" chez des citoyens qui n'ont que leur bulletin de vote pour exprimer leur mécontentement ou leur désarroi.

Aussi les Suisses se sont-ils moins prononcés sur la question des minarets que sur le symbole que peuvent représenter ces édifices - une revendication politico-religieuse de pouvoir - et par conséquent sans doute ont-ils voulu exiger des autorités fédérales une politique d'immigration plus rigoureuse. En même temps, l'occasion était bonne pour envoyer un avertissement sans frais à Kadhafi, qui retient toujours en otages deux citoyens suisses ; de son côté, la direction du Forum économique de Davos a d'ailleurs décidé de ne pas inviter de Libyens à la fameuse réunion de la fin janvier.

## Le choc des civilisations

Persuadés de la supériorité de leur système politique - la démocratie semi-directe -, les Suisses ont donc créé la sensation dimanche dernier. Maintenant reste à savoir comment la volonté populaire pourra se traduire dans les faits. À en croire nombre de constitutionnalistes, le texte de l'initiative antiminarets contrevient aux engagements internationaux de la Confédération, qui a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme. Il appartiendra au Conseil fédéral de trouver la formule la mieux appropriée pour concilier ces engagements internationaux et une volonté populaire qui, implicitement, conforte la théorie du choc des civilisations. Bien sûr, le peuple des Waldstätten, qui a donné naissance au mythe de Guillaume Tell, n'a cure de ce point de détail.

GUY C. MENUISIER

## » ARABIE SÉOUDITE

Le cardinal Jean-Louis Tauran, président du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, a fait le point au cours d'une conférence à Villeurbanne, mardi 17 novembre, sur le dialogue islamo-chrétien, qui lui semble sur la bonne voie. Il n'en constate pas moins que « de graves difficultés subsistent : les responsables musulmans les plus éclairés ne parviennent pas à faire admettre à leurs coreligionnaires le principe de la liberté de changer de religion selon sa conscience ; le climat nouveau que nous expérimentons au niveau des élites, n'a pas encore pénétré la base de la société ; aucun signal positif de la part de l'Arabie saoudite n'a été donné en ce qui concerne la possibilité d'obtenir un local pour la célébration de la messe dominicale. »

Autrement dit, la messe est toujours interdite en Arabie séoudite. Vérité à rappeler aux bonnes âmes qui se scandalisent que les Suisses refusent sur une terre chrétienne des minarets qui ne sont pas seulement des locaux de prière mais aussi des signes hégémoniques...

M.F.

## » PIERRE HARMEL

C'est une figure marquante de la vie politique belge qui vient de disparaître avec Pierre Harmel, décédé à l'âge de 98 ans. Après Paul-Henri Spaak et son éloquence flamboyante, la discrétion tout en intériorité de ce catholique fervent que fut Pierre Harmel s'accompagna d'avancées audacieuses en politique internationale.

À l'origine de ce qu'on nomma la "doctrine Harmel", aux Affaires étrangères, il écorna, à défaut de briser, le système bipolaire opposant Américains et Soviétiques. Il semblerait que la visite de Willy Brandt à Varsovie en 1970 et la signature des accords d'Helsinki aient été influencées par la ligne qu'il avait tracée.

Certains n'hésitent pas à dire que Mikhaïl Gorbatchev aurait prêté une oreille attentive à la réflexion du ministre belge. On ne prête qu'aux riches, mais, à coup sûr, Pierre Harmel figure parmi les grands commis de l'État : il alliait "la foi en Dieu et en la Belgique".

CH.-H. B.

## ABRACADABRANTESQUE

**Belgique** - Abracadabrantésque ! L'exclamation chiraquienne pourrait s'appliquer au retour d'Yves Leterme à la tête du gouvernement belge. La presse - même flamande - ne le ménage pas. *Het laatste nieuws* barre toute sa première page de ce titre : « *De meest gepamperd premier* » ; allusion aux couches Pampers. Entendons donc : « *le plus langé des Premiers ministres* ». Effectivement Yves Leterme a été totalement absent dans la préparation de son propre retour aux affaires. On a œuvré pour lui. Le roi avait rappelé Wilfried Maertens qui fut Premier ministre durant douze ans pour "accompagner" Leterme. Ce qui donna prétexte au célèbre caricaturiste Kroll pour représenter en première page du *Soir* un Wilfried Maertens tenant par la main un petit Yves Leterme portant un carter d'écolier. La légende portait ces mots : « *Et on attend que ce soit vert.* »

« *Oui, Papy* », répondait l'enfant avant de traverser la rue. Caricature cruelle, humiliante rééditée le lendemain lorsqu'on apprit qu'Yves Leterme serait assisté de Jean-Luc Dehaene pour déminer les problèmes communautaires, celui de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. On revoit la même scène mais cette fois le petit Yves donne la main à l'imposant Jean-Luc Dehaene, lui aussi ancien Premier ministre, nommé "commissaire royal". Autant dire qu'Yves Leterme est tenu pour incapable de négocier un accord communautaire. Il est flanqué d'une "belle-mère", et chacun retient son souffle. Herman Van Rompuy devenu président du Conseil européen lui souhaite bon vent. Du bout des lèvres, il ajoute : « *C'est sa seconde chance, c'est la dernière.* » Le sentiment est général. Au delà du retour d'Yves Leterme, il convient de relever que toutes les fonctions internationales sont aux mains de Flamands. La plupart sont dé-

mocrates-chrétiens. Cela crée un déséquilibre que reconnaissait d'ailleurs l'"accompagnateur" Wilfried Maertens. Timidement, Didier Reynders, le président du Mouvement réformateur, rappelait que la famille libérale était la plus nombreuse à être représentée au parlement. Elle pouvait prétendre au poste de Premier ministre pour un francophone. Sous-entendu lui-même. Mais les partis francophones libéraux, socialistes, chrétiens-démocrates, appelés "humanistes", nourrissent entre eux des sentiments qui les font ressembler à la famille des Atrides. Le Premier ministre est donc flamand et le restera. Herman Van Rompuy, pourtant si flamand lui-même, avait réussi à étouffer le feu communautaire. Le voici ranimé. On craint de le voir s'embraser avec Yves Leterme. C'est la mission de Jean-Luc Dehaene de le tenir sous contrôle.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

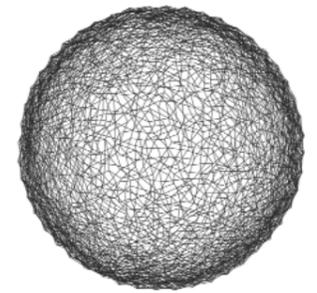
**Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !**

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 9

CLIMAT

# Copenhague : réhabiliter le Politique

La conférence des Nations unies sur le changement climatique s'ouvrira à Copenhague le 7 décembre. Les tractations en cours sont révélatrices des nouveaux rapports de forces entre puissances, les États émergents s'inquiétant d'une manœuvre censée freiner leur développement...



COP15  
COPENHAGEN  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2009

À partir du 7 décembre se tient à Copenhague le sommet sur le changement climatique, en présence de la plupart des chefs d'État et de gouvernement des grandes pays de la planète. Il s'agit de trouver des solutions aux problèmes posés par des activités humaines énergivores et polluantes, dont les conséquences ne sont pas toutes connues même si certaines apparaissent hautement et dangereusement probables.

## Taxe carbone

En fait, les tractations entre puissances sont déjà en cours depuis quelques mois. Elles sont révélatrices des nouveaux rapports de force : la Chine et l'Inde sont les pays les plus courtisés par les Européens pour limiter leurs rejets de gaz à effet de serre, alors même que les États émergents sont en pleine ascension économique, ou plutôt en pleine affirmation de leur nouvelle puissance ; aussi voient-ils les négociations sur le climat comme une manœuvre des pays occidentaux destinée à freiner, au nom de grands principes moraux et environnementaux, la redistribution des cartes.

Ce sommet va-t-il faire avancer les choses ? Les pays européens, et leurs opinions, ont pris conscience du problème climatique. Cela signifie-t-il qu'ils sont prêts, les uns et les autres, à consentir quelques "sacrifices" ? Malgré les intentions affichées, malgré les attitudes plus responsables des États comme des populations, il n'est pas certain que les mesures limitant les rejets de gaz à effet de serre soient bien acceptées. Le cas récent de la taxe carbone en France, désapprouvée par une grande partie de l'opinion, montre la difficulté qu'il y a à passer de la déclaration de principe à la pratique... Pourtant, si elle n'est pas entièrement satisfaisante, cette taxe a au moins le mérite de pousser à la recherche de nouveaux modes de déplacement et à une meilleure gestion (collective comme indivi-



La fonte des glaces est-elle un alibi diplomatique ?

duelle) de ceux-ci. On imagine aisément que, si cette mesure anodine et relativement indolore (cela dépend évidemment des revenus des personnes concernées) a tant de mal à passer, des mesures plus avancées pour limiter les consommations d'énergie, de matières premières, etc., risquent de se heurter à la bronca des consommateurs et de la grande distribution. La difficulté est surtout de mettre en place une politique qui ne soit pas considérée comme une dégradation d'un niveau de vie, trop souvent confondu avec la quantité au lieu d'être assimilé à la qualité...

## Double jeu

La Chine, l'Inde et le Brésil (ce dernier s'affirmant lui aussi comme une nouvelle puissance économique soucieuse de jouer sa partition écologique) sont bien conscients des problèmes climatiques de demain, mais ils ne veulent pas sacrifier leur développement à des contraintes dont ils estiment qu'elle répondraient, tar-

divement d'ailleurs, à des attitudes de consommation et de gaspillage des pays du Nord. Ils soulignent l'ampleur des rejets de gaz à effet de serre non par pays (la Chine vient de ravir la première place aux États-Unis), mais par habitant, qui les place largement en deçà des niveaux des pays du Nord : l'"empreinte écologique" des Européens est très supérieure, non seulement à celle des Chinois ou des Indiens, mais à ce qui est raisonnable pour assurer la survie même de la planète.

L'attitude des États-Unis demeure ambiguë. Malgré le succès des théories d'Al Gore sur le changement climatique et des films catastrophes comme *Le Jour d'après*, ils continuent à penser que leur modèle de développement et de consommation « n'est pas négociable », selon la formule de l'ancien président Bush. M. Obama se rend à Copenhague en sachant que les mesures qui y seront prises ont peu de chances d'être ratifiées par le Sénat américain... Ce double jeu risque d'être peu apprécié par les autres

puissances, et il n'est pas certain, à moyen terme, que cette stratégie soit payante : les États-Unis ont de moins en moins les moyens de leur politique... et de leur consommation !

## Et la France ?

Concernant la France, si les intentions de M. Borloo et celles avancées par le Grenelle de l'Environnement sont fort honorables, il n'est pas certain, là encore, que la volonté politique puisse, ou veuille, s'imposer (et parfois s'opposer) aux intérêts économiques des grandes sociétés, dont la responsabilité dans les processus de production et de consommation est encore trop négligée. L'"hyperconsommation" continue de développer sa logique périlleuse à terme, autant sur le plan environnemental que moral ou spirituel, celle du « consommer pour produire » dénoncée en son temps par l'essayiste royaliste Pierre Debray. Par ailleurs, sa stratégie de "séduction" poursuit ses ravages, en particulier dans les

jeunes générations : au-delà du symbolique téléphone portable aux déclinaisons multiples constamment renouvelé, devenu un "besoin" quand il n'était à l'origine qu'un "gadget", c'est tout un système de pensée et de valeurs qu'il faut remettre en cause. Il n'est pas sûr que nos sociétés en soient capables.

## La mission du Politique

Dans ce cas, c'est au Politique d'intervenir, "avant qu'il ne soit trop tard". Mais une république, qui s'appuie sur des clientèles électorales qu'il faut savoir ménager pour conserver le pouvoir, peut-elle mener de grands projets environnementaux sur le long terme et faire comprendre que quelques efforts sont nécessaires ? Et peut-elle prôner une politique de sobriété consumériste quand la tête de l'État semble elle-même plus préoccupée par les apparences et le "bling-bling" que par les "œuvres de la nature" ?

Copenhague, en somme, n'est qu'une étape dans un processus plus long et lent de prise de conscience générale du fait que « les hommes ne peuvent commander à la nature qu'en lui obéissant » : mais c'est au Politique de jouer son rôle de protection des intérêts communs, au sein de chaque État ou groupe d'États, au contact et avec le consentement (qu'il faudra susciter et cela ne sera pas toujours facile) des populations concernées. Ce rôle incombe aux États et aux gouvernements, et non à une dangereuse gouvernance mondiale qui se parerait des vertus écologiques pour mieux imposer sa globalisation qui, en définitive, oublierait ou nierait la nature des hommes et leur environnement.

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

## UN BON SOMMET FRANCO-RUSSE

Voilà un "sommet" franco-russe peu médiatisé - le président de la République n'étant pas là - mais utile, productif et dont il faudrait, croyons-nous, se féliciter. Pendant deux jours le Premier ministre russe Vladimir Poutine et son homologue français François Fillon se sont rencontrés au château royal de Rambouillet et ont travaillé sérieusement au développement de la coopération entre les deux pays. Une vingtaine de contrats ont été signés : des accords de partenariat dans les do-

maines bancaire, énergétique, industriel - automobile notamment. Mais aussi des accords bilatéraux concernant l'obtention des visas pour faciliter les déplacements professionnels et l'organisation de l'année culturelle France-Russie en 2010. Nicolas Sarkozy n'a pas pu rencontrer le tout-puissant Premier ministre russe, artisan du spectaculaire redressement de son pays, redevenu une superpuissance planétaire. Il aurait pu, disent les mauvaises langues, en aménageant légèrement l'horaire de son déplacement en Amérique du Sud, pour saluer Poutine. Il semble qu'il l'a évité afin de ne pas déplaire à Saint-Ger-

main-des-Prés et à l'entourage gauchiste de son épouse où l'homme fort de la Russie n'est pas en odeur de sainteté. Mais ils se seraient parlé au téléphone. Et les rencontres au plus haut niveau des dirigeants des deux grandes nations européennes vont continuer au cours de l'année 2010. Le sommet de Rambouillet a été utile et positif. La coopération bilatérale France-Russie sera concrètement renforcée. D'autres accords sont en négociation, notamment pour la vente à Moscou d'un bâtiment de guerre du type *Mistral* destiné à la marine de guerre russe qui n'a pu être finalisée. Il est dans l'intérêt de la

France de se rapprocher davantage d'une Russie en pleine montée de puissance, sans ambitions idéologiques et ne cherchant qu'à être respectée et comprise. La diplomatie est un art fait de jeux d'équilibre et de contre-poids. Il n'est pas sain que seuls les États-Unis, l'Allemagne et la Chine soient les partenaires privilégiés de la Russie, ses principaux interlocuteurs. N'en déplaise à quelques "intellos" fatigués, le renforcement de la coopération avec la Russie devrait être poursuivi avec constance. François Fillon et sa délégation ont fait du bon travail. Pour une fois ne boudons pas notre plaisir. P.N.

□ KHOMAYNI

# Ces 112 jours qui changèrent le monde...

Comment l'ayatollah Khomeyni a-t-il été "fabriqué" par les Occidentaux ? Houchang Nahavandi rend compte d'un drame ayant causé l'essor de l'islamisme radical, dont l'acte principal se joua aux portes de Paris. Mise à jour de l'une des plus grandes supercheries des temps modernes.

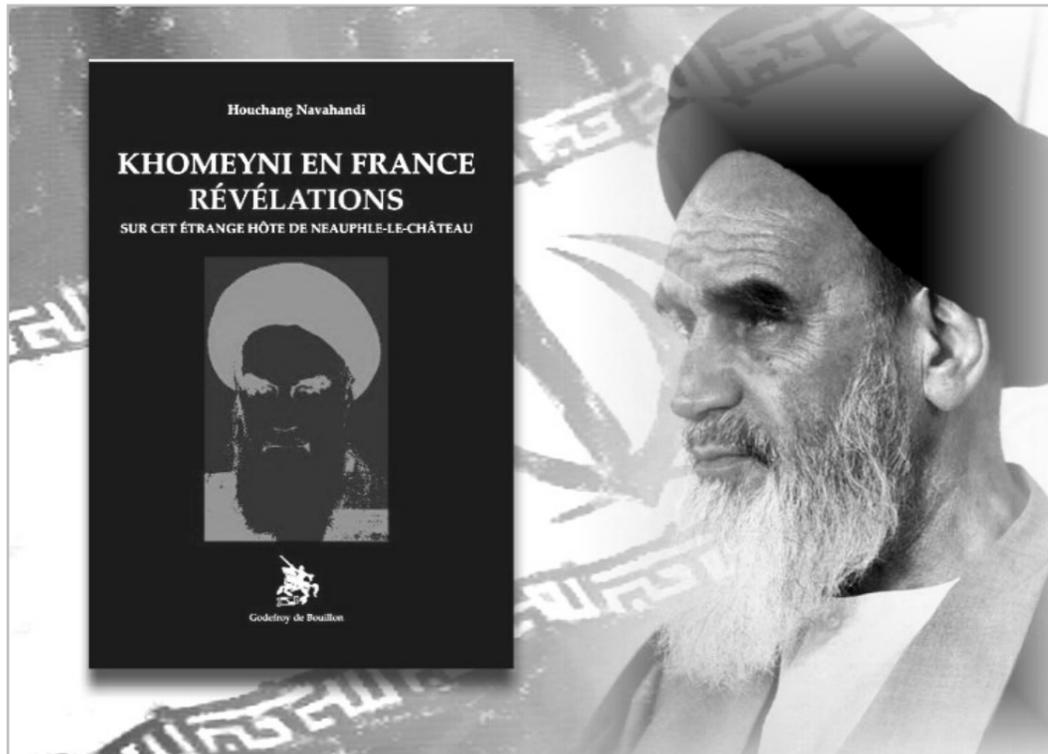
« Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. » Voltaire appliquait cette satanique méthode à torturer la vérité. Les médias d'aujourd'hui sont passés maîtres dans l'art de fabriquer de toutes pièces de fausses réputations. Le cas le plus monstrueux est assurément celui du sanguinaire ayatollah Khomeyni. Pourquoi reparler de ce personnage après tant d'années ? N'allons pas croire que notre ami iranien Houchang Nahavandi, ancien recteur des universités de Shiraz et de Téhéran, membre correspondant de l'Institut, lauréat de l'Académie française, ancien ministre du shah, soit obnubilé par le fanatique terroriste qui a fait régresser la civilisation dans son pays. Il aime beaucoup mieux parler, comme dans plusieurs de ses précédents ouvrages, des gloires millénaires de sa patrie, ou du shah Abbas empereur de Perse, ou même du shah Mohammad Reza Pahlavi qu'il a servi avec lucidité et loyauté, avant de se retrouver sur la même liste que lui de personnes condamnées à mort... par Khomeiny.

## Le montage

Ce nouveau livre a surtout le mérite de montrer, faits intangibles à l'appui, pourquoi et comment la "fabrication" de cet homme par les clans politiques et par les médias fut la première cause de « l'essor de l'islamisme radical », pour reprendre une expression de Maurice Druon. Donc la première cause de la dangereuse instabilité du monde dans lequel nous vivons.

Le drame, pour nous Français, est de savoir que l'image du personnage a été confectionnée sur le sol français, à Neauphle-le-Château, non loin de Paris. Le 6 octobre 1978 ce religieux iranien exilé depuis quinze ans en Irak, à peine connu dans son pays, arrivait en France, où pratiquement personne n'avait entendu parler de lui. Le 1<sup>er</sup> février 1979, soit cent douze jours plus tard, écrit l'auteur, « le même personnage doté d'une stature de dimension internationale, baptisé "imam", arrivait à Téhéran et prenait le pouvoir instaurant un régime totalitaire d'apparence théocratique qui perdure encore ». Il n'y eut toutefois pas de baguette magique. Tout avait été fort habilement préparé par des agents qui dans l'ombre tiraient les ficelles travaillant pour ceux qui avaient intérêt à ce montage pour renverser la monarchie iranienne.

L'individu n'avait par lui-même rien d'intéressant. M. Nahavandi nous présente la jeunesse de Rouhollah Khomeyni comme celle d'un mollah très ordinaire, né vers



1900, petit-fils et fils d'Indiens musulmans sans grand relief, très jeune orphelin de père. À cinquante ans encore, il n'avait rien accompli de remarquable, et tentait sans grand succès de sortir de l'ombre en s'opposant au régime qui voulait l'égalité des hommes et des femmes, tant et si bien qu'il se retrouva exilé à Najaf en Irak ; mais déjà, semble-t-il, certains services spéciaux étrangers s'intéressaient à lui. Les soviétiques, puis les occidentaux supportaient mal dans les années soixante-dix un Iran impérial brillant encore de tous ses feux et s'affranchissant de toute tutelle en matière d'énergie. Or les Américains voulaient déstabiliser ce pays pétrolier qui refusait de rester économiquement et politiquement faible ; les Russes, de leur côté, avaient tout intérêt à l'affaiblir pour y étendre leur influence. D'où l'utilité de Khomeyni. On jouerait sur le levier confessionnel pour entraver le shah dans son désir de réformes profondes et de modernisation de son pays.

## Fanatisme

Se mirent alors en place toutes les pièces de la tragédie. Tandis que la santé du shah s'altérait, tout fut entrepris pour démoraliser le pays, intimider le pouvoir, paralyser les ministres réformateurs, agiter le peuple. Les cassettes de l'exilé de Najaf commençaient leur effet, le terrorisme allait bientôt frapper : l'entourage de Khomeyni porte la responsabilité du premier attentat islamiste, celui contre le cinéma Rex d'Abadan, où 477 personnes, en majorité des femmes et des enfants périrent brûlées vives. Dès lors l'ayatollah avait révélé son visage de fanatique am-

bitieux ne faisant aucun cas de la vie des hommes pour parvenir à ses fins. Pendant ce temps la grande politique internationale se teintait de toujours plus de fourberie à l'égard du shah. Le président américain Jimmy Carter et le président français Valéry Giscard (que le shah n'appelait pas d'Estaing) mêlaient questions d'intérêt et questions d'inimitiés personnelles...

## Le détournement du spirituel

Ainsi donc quand l'ayatollah arriva en France, la maison de Neauphle-le-Château était fin prête avec une installation informatique du dernier cri lui donnant les moyens de diffuser sa parole dans le monde entier. Ce qui n'est guère le lot d'un simple réfugié politique... La manière dont l'image du personnage fut transformée s'élève aux sommets du ridicule. On lui récrivit sa biographie, car le « guide de la révolution » devait être d'illustre famille. On lui donna le titre d'imam, on le présenta comme un « philosophe », un « grand théologien » (lui qui n'avait commis que des écrits sur la façon d'uriner ou de déféquer), on exalta sa « pensée politique », on en fit même un « saint social-démocrate » !

Le pire est de voir comment les "bien-pensants" parisiens se dépêchèrent de l'ériger en idole. *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* multipliaient les articles dithyrambiques. Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Michel Foucault exaltaient le « souffle épique », la « dimension spirituelle » que le personnage apportait dans la politique mondiale. André Fontaine, dans *Le Monde* le compara

au pape Jean-Paul II dans un article intitulé *Le retour du divin*, qui fut diffusé à Téhéran. Comme quoi le mysticisme, quand il est débridé, confine au délire et nourrit la révolution... Disons même au crime, car ces écrits exaltés, dans l'atmosphère tendue de l'époque, eurent des répercussions meurtrières peu après.

Nous laissons nos lecteurs assister au dénouement, le voyage triomphal de retour à Téhéran, peu après que le shah eut quitté son pays. Comme avant lui Louis XVI et Nicolas II, Mohammad Reza Pahlavi, croyant que son peuple ne l'aimait plus, n'avait pas défendu son trône...

Cet ouvrage, rédigé avec rigueur, élégance, et l'émotion que l'on devine chez l'auteur déchiré dans son patriotisme, met à jour une des plus grandes supercheries des temps modernes. Il fera date pour les historiens futurs.

MICHEL FROMENTOUX

\* Khomeyni en France - Révélations sur cet étrange hôte de Neauphle-le-Château ; Godefroy de Bouillon, 244 p., 25 euros. (Disponible à nos bureaux)

## SOUTENIR LA DIASPORA

Iran - Le Cercle Tocqueville, présidé par Didier Béoutis, a reçu Houchang Nahavandi le mardi 24 novembre. L'ancien ministre du shah d'Iran a animé un dîner-débat auquel ont participé plusieurs représentants de l'Action française, dont notre rédacteur en chef Michel Fromentoux.

## CONSCIENCE SÉLECTIVE

Après avoir résumé la "fabrication" de l'ayatollah Khomeyni, qu'il raconte en détails dans son dernier ouvrage (voir ci-contre), le conférencier a commenté la situation dans laquelle se trouve l'Iran aujourd'hui. L'agitation n'est pas retombée depuis six mois : peu de journées s'écoulent sans qu'une manifestation soit organisée à Téhéran, où la défiance à l'égard du Guide suprême s'exprime de façon à peine voilée. Les médias internationaux y font trop rarement échos selon Houchang Nahavandi, qui a condamné la « conscience sélective » de certains.

« L'Iran aura la bombe » nucléaire, cela ne fait aucun doute à ses yeux. Les menaces brandies par la "communauté internationale" à l'encontre de Téhéran apparaissent peu crédibles : les résolutions des Nations Unies ne sont pas appliquées, et la perspective d'une intervention militaire, sous la houlette des États-Unis ou même décidée unilatéralement par Israël, semble peu probable. D'autant qu'une telle opération ne garantirait, au mieux, rien d'autre qu'un sursis. L'Iran dispose d'ores et déjà de missiles susceptibles d'atteindre l'Arabie saoudite, l'Égypte ou la Turquie. C'est donc « une menace permanente [qui] se dessine à l'horizon ».

Pour y parer, Houchang Nahavandi n'entrevoit qu'une seule solution : le soutien à l'opposition extérieure, susceptible d'agir « de façon extrêmement efficace » selon lui. Forte de deux à trois millions d'Iraniens, la diaspora continuerait en effet d'exercer une grande influence sur le pays, dont la société demeure ouverte sur le monde. ■

## L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis de chaque mois)	
1. Premier abonnement France (un an) .....	76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) .....	85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) .....	125 €
4. Abonnement de six mois .....	70 €
5. Abonnement de soutien (un an) .....	150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) .....	65 €
7. Outre-mer (un an) .....	135 €
8. Étranger (un an) .....	150 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Tél. .... Courriel .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000  
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

**ASSISES  
FRANCOPHONES**

Cameroun - L'Union internationale de la Presse francophone (UPF) a tenu ses Assises à Yaoundé (Cameroun) du 17 au 22 novembre 2009. Plus de deux cents journalistes francophones, venant de trente-deux pays, participaient à ces journées annuelles de réflexion et d'échanges. L'UPF, qui fêtera ses soixante ans en 2010, regroupe trois mille journalistes, responsables et éditeurs de presse, répartis dans cent vingt-cinq pays. Le regretté Pierre Pujo était membre de cette association fondée sur le partage et le respect de la langue française.

**FACTEUR D'UNITÉ**

Les thèmes abordés au cours des ateliers concernaient les conséquences du développement d'Internet sur le métier de journaliste, notamment en matière d'éthique, de responsabilité et de droit d'auteur ainsi que d'impact financier pour les entreprises de presse. La formation de journalistes pluri-médias et la dépenalisation des délits de presse ont fait l'objet de débats animés.

Cet événement a connu un fort retentissement au Cameroun, pays invitant. L'ensemble du gouvernement a participé à la séance d'ouverture, présidée par le Premier ministre, et un grand nombre de diplomates, parmi lesquels les ambassadeurs de France, de Côte d'Ivoire et du Maroc, assistaient à cette manifestation. Le ministre de la Communication du Cameroun a en outre été présent à de multiples reprises au cours des cinq jours de réunions et d'échanges.

Malgré des opinions, en particulier politiques, et des cultures très diverses, l'ensemble des participants étaient unis par un même attachement à la langue française. L'Europe de Bruxelles, où le français est de plus en plus souvent supplanté par l'anglais, aurait pu trouver là un bel exemple de la vitalité de la francophonie, facteur d'unité nationale dans de nombreux pays.

Au Cameroun où il existe plus de deux cents langues distinctes, le français constitue un indispensable outil de communication et un réel facteur d'unité, l'usage de l'anglais restant limité à deux régions proches du Nigéria et à quelques échanges commerciaux. Les prochaines Assises de l'UPF, en novembre 2010, se tiendront soit en Suisse, où aura lieu la conférence de l'OIF, soit au Maroc.

**ARNAUD DANLOUX-DUMESNILS**

□ **PALESTINE**

**Espoirs et déceptions**

**L'annonce par l'État hébreu du gel des colonies en Cisjordanie, puis la rumeur d'une libération prochaine du soldat Shalit ont nourri de nouvelles désillusions. La droite israélienne est-elle en train de jouer la carte islamiste ?**

Deux événements ont dominé le très (trop ?) complexe dossier israélo-palestinien au cours des derniers jours. D'abord, l'annonce par Israël du gel pendant dix mois des colonies en Cisjordanie. La "communauté internationale" a cru devoir saluer ce geste positif du Premier ministre Nétanyahou. Enfin un acte de paix, a-t-on dit à Washington. Mais le désenchantement n'a pas tardé.

**Un acte de paix ?**

La proposition israélienne ne concernait ni les colonies en cours de construction (un petit millier de logements), ni surtout Jérusalem-Est dont les quartiers arabes ont été annexés par l'État hébreu comme appartenant à sa "capitale éternelle", ni, semble-t-il, la ville de Hébron. En fait, c'était une déclaration destinée à l'opinion publique... américaine, visant à apaiser les dirigeants de Washington ouvertement mécontents et inquiets de l'intransigeance de Nétanyahou et de leur propre impuissance face à l'État hébreu. Le rejet de ce geste de conciliation par Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, et par l'ensemble des États arabes, était normal et il ne s'est pas fait attendre. Sur ce plan, le processus de négociation reste donc au point mort.

Autre dossier complexe : la semaine dernière, l'espoir grandissait de voir l'État hébreu et les



*Israël préfère négocier avec le Hamas, affaiblissant encore davantage une Autorité palestinienne moribonde.*

islamistes du Hamas se mettre d'accord sur la libération du soldat israélien Shalit par les Palestiniens, contre celle d'un millier de prisonniers arabes par Israël. Le président Shimon Pérès, chef d'État israélien dont les convictions conciliatrices sont bien connues et contrastent avec celles du Premier ministre Nétanyahou, s'est même rendu au Caire pour faire accélérer le dossier et s'est dit optimiste à son retour. Hélas rien n'est venu concrétiser cette annonce.

Certes, les Égyptiens et les services spéciaux allemands continuent à s'activer pour parvenir à la conclusion d'un accord. Mais les difficultés sont immenses. L'opi-

nion israélienne réclame la libération de Gilad Shalit. Mais nombreux sont ceux qui jugent, à tort ou à raison, le prix trop élevé et dénoncent le danger d'un geste lourd de conséquences, pouvant entraîner d'autres enlèvements et d'autres chantages.

**Un jeu dangereux**

En négociant avec le Hamas, et non avec l'Autorité palestinienne, Israël élève en fait au rang d'interlocuteur honorable une organisation qualifiée de terroriste, qui a pris le contrôle de Gaza par un coup de force et y fait régner une terreur sanglante, typiquement islamiste disent cer-

tains, non sans raison. Ce faisant, Israël affaiblit encore davantage une Autorité palestinienne déjà quasi-moribonde. On pourrait difficilement imaginer que cela ne soit pas délibéré. Une fois de plus, comme naguère face à Yasser Arafat et à l'OLP, la droite israélienne est-elle en train de jouer la carte islamiste ? L'expérience a montré que ce jeu était extrêmement dangereux. La confusion et le désordre qui suivraient pourraient à court terme favoriser Israël, mais non à la longue.

**Le cas Marwan Barghouti**

Parmi le millier de Palestiniens susceptibles d'être libérés se trouvent quelques "célébrités" dont l'homme politique le plus populaire de Palestine, Marwan Barghouti. Étrange situation : le charismatique Barghouti est donné comme le seul homme politique palestinien à même de conclure une paix durable avec Israël. Libéré, il sera certainement élu président de l'Autorité palestinienne à la place de Mahmoud Abbas sur le départ. Il est acquis à l'idée de deux États, Palestine et Israël. Dans sa cellule, bénéficiant d'un statut quasi privilégié, il négocie parfois avec les Israéliens. Une sorte de Mandela. "Terroriste", il l'a été. Homme de paix, il l'est devenu comme Menahem Begin.

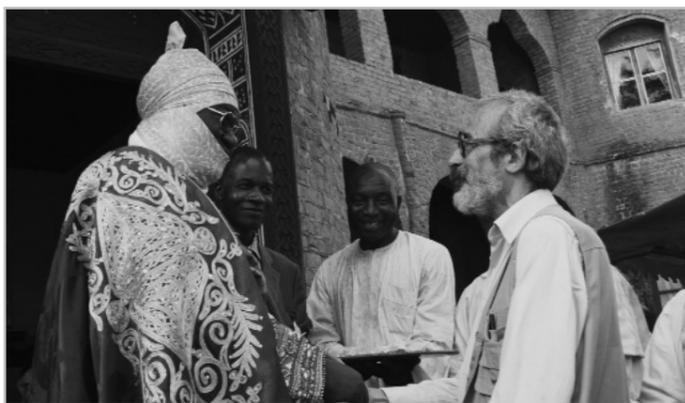
Les Israéliens finiront-ils par libérer ce leader du Fatah à la demande de l'ennemi juré de ce dernier, le Hamas, mais en fait sous la pression du Caire et de Ryad ? Voilà une question clef de ces négociations. Le trop long conflit israélo-palestinien, ou israélo-arabe, se trouve à un moment pouvant être décisif. Le passé nous a appris à ne pas être optimistes. Mais gardons-nous du désespoir absolu.

**PASCAL NARI**

**LE ROI DES BAMOUN  
SALUE L'AF**

**Bien que le Cameroun soit devenu une république depuis près de cinquante ans, il y perdure des organisations ancestrales dont l'existence témoigne de l'attachement des hommes aux structures monarchiques. Le royaume Bamoun en est une illustration.**

Le royaume Bamoun, d'une superficie de 7 265 km<sup>2</sup>, a été fondé vers 1394. En un peu plus de six siècles, il n'a connu, malgré les guerres et les conflits intérieurs, que dix-neuf rois, tous descendant, en une dynastie unique, du fondateur Nchare. Aujourd'hui le roi est souvent appelé sultan car l'islam est devenu la principale religion du pays Bamoun vers 1896, quelques années seulement avant la première colonisation du pays par l'Allemagne. L'actuel roi, Ibrahim Mbombo Njoya, a succédé à son père en 1992. Il est âgé de quatre-vingt deux ans. Après des études à



Paris, il avait auparavant fait une carrière diplomatique et politique (attaché au cabinet du haut commissaire français, ambassadeur, plusieurs fois ministre). Il est d'ailleurs chevalier de l'Ordre national du Mérite français.

Son pouvoir constitutionnel est quasiment nul, mais son autorité morale en fait un interlocuteur incontournable pour le gouvernement camerounais. Il maintient la cohésion de son peuple au-delà des divergences idéologiques et religieuses ; ainsi, bien que musulman, il as-

siste chaque année à la messe de minuit à la mission catholique de Foumban, sa capitale et, le 25 décembre, participe à l'office de Noël au temple protestant... Sans lever d'impôt, il est entretenu par la population qui lui fournit largement les moyens de subsister, de tenir son rang et de redistribuer une partie de ses biens aux populations les moins favorisées. Chaque semaine, à l'issue de la prière du vendredi, une cérémonie haute en couleurs rappelle l'attachement et la fidélité de ses sujets. Ceux-ci vien-

nent, en corps constitués, le saluer, lui faire allégeance et se prosterner devant le trône. Tous les deux ans une fête plus importante, le Nguon, réunit à Foumban une grande partie des 650 000 Bamoun qui expriment leurs doléances. Ces trois jours de fête sont, selon un conseiller de l'ambassade de France à Yaoundé, « une des manifestations les plus extraordinaires de tout le continent africain ». Le 20 novembre dernier une délégation de l'Union de la Presse francophone a été reçue au palais de Foumban par le roi Ibrahim Njoya. Celui-ci s'est déclaré particulièrement heureux qu'un représentant de l'Action française fasse partie de ses hôtes. Il existe, de par le monde, un certain nombre de royaumes, plus ou moins vastes et peuplés, dont on aurait tort de sourire. Tout en perpétuant des traditions ancestrales, ces royaumes témoignent de l'attachement naturel de leurs ressortissants à une autorité monarchique, stable et indépendante des idées partisans.

**A. D.-D.**

## 6<sup>e</sup> Salon du Livre d'histoire

Dimanche 6 décembre de 13 à 18 heures.

Rencontres, conférences et dédicaces.



Entrée : 5 euros.

Salons Étoile-Marceau  
79 B avenue Marceau  
75116 PARIS.

À deux minutes à pied de la place de l'Étoile ; parking 75 avenue Marceau ; RER A station Charles De Gaulle-Étoile ; bus 31, 52, 92.

Venez rencontrer plus de cinquante écrivains amis dont :

Gérard BEDEL  
Henry BOGDAN  
Alain BOURNAZEL  
Anne BRASSIÉ  
Jean-Luc CHERRIER  
Philippe CONRAD  
Marie-Magdeleine del PERUGIA  
Ghislain de DIESBACH,  
François-Philippe d'HUGUES  
Roger HOLEINDRE  
Tony KUNTER  
Jean MADIRAN  
Jean MONNERET  
Houchang NAHAVANDI  
Dominique PAOLI  
Pierre PÉLISSIER,  
Huguette PÉROL  
Jean-Christian PETITFILS  
Philippe PICHOT-BRAVARD  
Philippe PRÉVOST  
Alain SANDERS  
Reynald SECCHER  
Jean SEVILLIA  
Nicolas TANDLER  
Dominique VENNÉ, etc.

Conférences de :

Jacques HENRY  
Jean-Christian PETITFILS  
Xavier MARTIN  
Tony KUNTER  
Dominique VENNÉ

www.parthenonfrance.com

### □ CETTE ANNÉE-LÀ

# 1270 : La mort d'un saint

Depuis son retour insatisfait de Palestine en 1254, l'idée de repartir en croisade n'avait jamais quitté Louis IX. Il appareille le 2 juillet, et aperçoit Tunis le 15. Mais son armée est vite décimée, gagnée par la peste...

Cette année-là, la quarante-quatrième de son règne, Louis IX, cinquante-six ans, entamait la célèbre croisade de Tunis, qui allait pour toujours s'inscrire dans la mémoire française.

### Un prince aux yeux de colombe

Son image n'avait cessé de s'illuminer au cours des années (voir nos précédents numéros). Arbitre de l'Europe, justicier, législateur, soldat héroïque, ami des humbles, tendre époux, père de huit enfants (sans compter les trois déjà décédés, dont Louis, qui aurait dû lui succéder), chrétien haïssant tout ce qui pouvait offenser Dieu, le roi est décrit par Georges Bordonove comme « *cet homme si doux, ce prince aux yeux de colombe, modestement vêtu mais peigné avec soin et portant un chapeau en plumes de paon blanc, ce roi au visage angélique, très grand, un peu maigre* » que les Parisiens vénéraient. Cette âme si parfaitement royale cachait un grand mystère : il brûlait d'offrir sa vie par amour de Jésus-Christ, dont il voulait défendre l'honneur jusqu'au bout. Depuis son retour insatisfait de Palestine en 1254, l'idée de repartir en croisade ne l'avait jamais quitté.

Dès le 25 mars 1267, jour de l'Annonciation, il avait annoncé sa volonté de reprendre la croix. En juin il avait armé chevalier son fils Philippe, vingt-cinq ans, devenu l'héritier. En 1269, il avait visité plusieurs régions de son domaine, désireux de tout laisser en ordre. Pour le gouvernement, il eût pu nommer régente la reine Marguerite de Provence, mais il la savait trop avide de gouverner et trop portée à se venger de Charles, duc d'Anjou, roi de Sicile (son double beau-frère), qui avait reçu la Provence par son mariage



avec Béatrice de Provence. Il avait donc confié le royaume à Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et à Simon de Nesle.

### Optimisme

Toutefois le projet royal était loin de réaliser l'unanimité parmi les chevaliers. Le roi passa outre et annonça que l'on effectuerait un mouvement tournant par Tunis. De là, pensait le roi, on attaquerait l'Égypte, par terre et par mer, puis l'on pourrait aller reprendre Jérusalem. Les dominicains n'avaient-ils pas laissé entendre que le sultan (on disait le roi) de Tunis était favorable au christianisme ? Tout devait donc bien se dérouler.

Le 14 mars 1270, Louis leva l'oriflamme à Saint-Denis, puis alla prier pieds-nus à la Sainte-Chapelle et à Notre-Dame. Il embrassa Marguerite et ses plus jeunes enfants en pleurs. En juin, après s'être arrêtée dans chaque basilique, voici, comme vingt-deux ans plus tôt. L'armée à Aigues-Mortes, où les neufs arrivaient lentement. Toutefois l'on appareilla le 2 juillet. Bien vite la tempête fit perdre beaucoup de temps, sans compter les désaccords entre les équipages... Il y eut des morts.

Le 15 juillet, aperçut Tunis. Chose curieuse : aucun défenseur sur le rivage ! On accosta le 18. Pas un point d'eau sous une canicule effarante ! On s'empara fa-

cilement du château de Carthage sous le harcèlement de quelques Tunisiens. mais l'on ne tarda pas à comprendre que les braves dominicains avaient pris leurs saints désirs pour des réalités... : le roi de Tunis voulait bel et bien la guerre.

Louis était dans la pire des situations pour l'affronter. Son armée fut vite décimée, gagnée par la peste. L'air devint irrespirable. Les meilleurs chevaliers moururent. Le roi gisait quand on vint lui apprendre avec mille ménagements que son fils bien-aimé Jean-Tristan, juste vingt ans, né pendant sa captivité à Mansourah, était déjà mort. Alors Louis, à bout de forces, dicta ses admirables instructions au prince héritier Philippe.

### Sur un lit de cendres

Le dimanche 24 août, se détachant de plus en plus du monde bien qu'encore soucieux des moyens d'amener le roi de Tunis à la foi chrétienne, il se confessa et reçut le saint viatique, puis il entra en prière, étendu sur un lit de cendres en forme de croix. Il dépassa sereinement le 25 août à trois heures de l'après-midi, l'heure même où avait expiré le Christ au Golgotha.

Aussitôt Philippe, devenu Philippe III, reçut l'hommage des barons, tandis que Charles d'Anjou, roi de Sicile, arrivant tardivement avec son armée, se suppléait à son neveu trop abasourdi par l'événement. Il infligea une cuisante leçon au roi de Tunis, qui fut contraint de négocier et de donner toute liberté aux missionnaires et aux marchands chrétiens. Tout n'avait pas été vain et Tunis sentait comme un frisson la victoire morale de Louis dans sa mort. L'épidémie n'ayant pas régressé, Philippe III ordonna le 11 novembre le rembarquement.

Louis allait être canonisé en 1297. Comme le dit le duc de Lévis Mirepoix, nous ne le quittons pas « *sans le considérer dans son charme mystique, dans cette grâce aérienne de son âme, dans cette fraîcheur que son nom évoque, dans cette vision qu'il représente du printemps de la France* ».

MICHEL FROMENTOUX

## ARLEQUINADES

Promenade littéraire - « *Mieux vaut de rire que de larmes écrire* » disait Rabelais, à moins que la mémoire ne trébuche... Encore faut-il que le rire ne soit pas la fausse monnaie de l'écriture, et parfois l'en approuve la sévérité sourcilieuse de Boileau, accablant de malédictions furibondes le « *faux plaisant* » : « *... qu'il s'en aille, s'il veut, sur des tréteaux montés / Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades / Aux laquais assemblée jouer ses mascarades.* »

Néanmoins l'on garde toujours quelque faveur pour les plaisantins des tréteaux, les comédiens italiens et les grotesques de toujours. Valets, duègnes et soubrettes des anciens temps nous reviennent en mémoire tout particulièrement quand les bizarreries du costume rajouissent notre tentation burlesque et lui

donnent parfois la couleur et le pouvoir d'une étrange inquiétude. Une image en appelle une autre, et parfois plusieurs : l'autre jour, je rencontre fortuitement le mot "bavolet". Cet élément de l'attirail féminin est-il une coiffe, un morceau d'étoffe cousu derrière une coiffe, ou même un chapeau ? Le mot a un air de plaisante gentillesse, d'aimable fantaisie : un ornement qualifié de capital, « *parce qu'on lui porte un vif intérêt* », dirait le savant Cosinus.

### PARURES EXOTIQUES

Par contraste sans doute, ou parce qu'un article de journal me met sous les yeux des noms de parures exotiques actuelles, je rencontre le mot "burqa", d'une bizarrerie quasi spectrale, et mêlé à des polémiques agressives. Tout noir, comme l'acteur jadis fameux Scaramouche, il ré-

veille en nous quelque nostalgie de l'étrange. Il me fait penser à une "burqa" revue et corrigée par Arlequin, et panachée de mille couleurs. Il faudrait reprendre à vêtir nos personnages de rêve et de fiction avec des tissus dépourvus de suggestions ténébreuses. Et même voici que le compère Arlequin me chuchote qu'il vaut mieux encore ne faire la dépense d'aucun tissu...

### LA CANDEUR POUR SEUL HABIT

Le perfide me remet en mémoire deux pages de magazines récents : sur la couverture de l'un, on voyait une jeune beauté vêtue de sa seule candeur, agenouillée sur le sol et les traits empreints d'un air de tragique tristesse. Ma cousine Dorothee Follavoine proposait de lui faire proférer cet appel désespéré : « *Au secours ! On m'a volé tous mes ha-*

bits. » L'autre image, d'une audace encore plus surréaliste, montrait, assise en haut d'un réverbère, entre les deux lanternes, une fille non moins aguichante et pas plus habillée... L'ami Polydore, alors en proie à une humeur sarcastique et libertine, proclama : « *Il est des jours où l'on voudrait être bec-de-gaz.* » J'attends que les caprices de la destinée m'apportent d'autres ritournelles, plus innocentes si cela se peut, pour une lueur de réjouissance dans le ciel de fin d'automne. Un théologien d'autrefois, le père Garasse, prétendait que le Seigneur en sa bonté avait donné aux grenouilles la satisfaction de leur chant. Soyons quelques instants adeptes des psalmodies arlequinesques et grenouillantes, en attendant que de plus nobles sujets viennent honorer nos lyres !

JEAN-BAPTISTE MORVAN

**LES FILMS DE DÉCEMBRE**



□ **LA SAINTE VICTOIRE** - Deux hommes dans la ville ! La ville : Aix-en-Provence. Les deux hommes en question : Xavier Alvarez, Clovis Cornillac, architecte-bâisseur ambitieux, "bling-bling" et autodidacte venu d'une cité difficile dont il s'est sorti à force de culot, et Vincent Cluzel, Christian Clavier, député honnête anti-compromis et magouilles politiciennes (ça existe ?), candidat à la mairie. Espérant un renvoi d'ascenseur et l'obtention de marchés, Xavier Alvarez se lance corps, âme et argent dans la campagne de Vincent Cluzel, dont il fait une véritable "machine politique" triomphante, séduit la fille, Vinala Pons, de ce dernier et parvient à faire élire son protégé. Mais voilà : une fois élu, et vu que le nouveau maire ne veut pas entendre parler "d'arrangement" et de compromission, leur amitié va en prendre un sacré coup... Magouilles, corruption et trahisons (avec en prime une dénonciation des antennes relais des opérateurs de téléphonie) sont au programme de cet excellent suspense politique, de François Favrat, servi par deux acteurs très convaincants. Dommage que le réalisateur ne puisse éviter deux trocs effets politiquement corrects. En salle le 2 décembre.

□ **LOUP** - Quelque part dans les montagnes de Sibérie orientale, un jeune nomade du peuple Evène chargé de surveiller un troupeau de rennes se prend d'affection pour une louve et ses quatre louveteaux qu'il décide de protéger. Ce qui n'est pas du goût des hommes de son clan dont la "tradition" est de chasser les loups pour protéger leurs troupeaux... Sorte de "Jack London" mâtiné de "Fenimore Cooper", Nicolas Vanier (écrivain, réalisateur) nous sert une belle histoire façon Croc Blanc à la française. Un grand film familial 100 % naturel, c'est-à-dire sans recours aux effets numériques mais avec de vrais paysages et de vrais animaux. En salle le 9 décembre.

□ **Parmi les autres films** : Solomon Kane, une bonne série B d'aventures de cape et d'épée matinée de fantastique, de Michael J. Bassett (sortie le 23 décembre) ; Coco et Igor, deux heures in-supportables et sans intérêt sur les amours difficiles et dans la "douleur" entre Coco Chanel, Anna Mouglalis, et Igor Stravinsky, Mads Mikkelsen, platement filmées par Jan Kounen (sortie le 30 décembre).

ALAIN WAELKENS

□ **LÉON DAUDET**

**Le passé ressuscité**

Les *Souvenirs littéraires* de Léon Daudet viennent d'être réédités dans la collection des Cahiers rouges. Une anthologie consacrée au journalisme et à la littérature, mais qui recèle aussi des souvenirs médicaux et politiques.

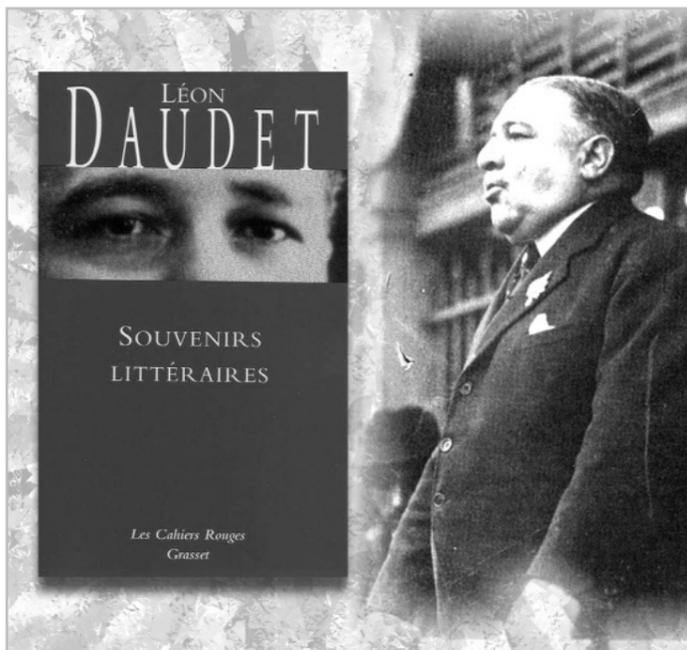
Les éditions Grasset viennent de rééditer les *Souvenirs littéraires* de Léon Daudet autrefois publiés dans Le Livre de poche, un choix de textes opéré par Kléber Haedens dans les neuf volumes de souvenirs de l'écrivain, du polémiste, du directeur de *L'Action Française*. Choisis avec goût, habileté et discernement, les textes de cette anthologie donnent une bonne idée du talent et du caractère de Daudet. On y trouve des pages se rapportant au journalisme et à la littérature, d'où le titre, mais aussi des souvenirs médicaux et politiques.

**De Hugo à Dreyfus**

*Fantômes et Vivants* couvre la période qui va de 1880 à 1890. Il faut lire la description des funérailles de Victor Hugo, montagne de vanité dérisoire comme toutes les cérémonies mortuaires dénuées de dimension spirituelle. Daudet, en un mot, écrase le Panthéon : « *C'est ici la chambre de débarras de l'immortalité républicaine et révolutionnaire.* »

*Devant la douleur* évoque les études médicales que Daudet mènera presque à leur terme, et la maladie qui emporta son père. Nous voyons Potain, grand professeur dont la fréquentation quotidienne de la misère humaine n'avait pas émoussé la sensibilité : le voici qui glisse un billet dans la poche d'un convalescent nécessaire ou qui continue de soigner de ses propres mains un patient dont l'anévrisme va éclater : « *Et voici le maître qui serre avec amour, contre son épaule trempée de sang, la pauvre tête épouvantée et oscillante, lui fait ainsi franchir le grand passage.* »

*L'Entre-deux-guerres* va de 1890 à 1904 ; Daudet y parle du *Figaro*, de Barrès, de la *Revue des deux Mondes*, institution bien pensante s'il en fut. Nous pouvons y



Avec Léon Daudet, ce visionnaire, grand artiste et homme de cœur, nous entrons dans une véritable résurrection du passé.

admirer le magnifique portrait d'un libéral, de l'éternel libéral, le duc d'Haussonville : « *La démocratie lui semble un flot irrésistible et il s'y baigne en souriant, avec un caleçon d'ancien régime. Il me représente le conservateur type, qui croit que le révolutionnaire a raison, qui porte en épingle de cravate une fidélité de bon ton et meurt du désir d'un portefeuille dans un cabinet radical.* »

Dans *Salons et Journaux* nous pénétrons chez la merveilleuse comtesse de Loynes qui réunit, autour de Jules Lemaître, une brillante société d'écrivains, d'artistes et de journalistes. Après avoir inspiré en grande partie la fondation de la Ligue de la Patrie française, M<sup>me</sup> de Loynes participera au lancement de l'AF par un don de 100 000 francs-or. Au temps de Judas nous transporte dans l'affaire Dreyfus, dans les

luttés de la Ligue de la Patrie française, dans l'affaire Syveton, député nationaliste qui avait giflé publiquement le général André, ministre de la Guerre, responsable de l'ignoble affaire des fiches, en lien, semble-t-il, avec la franc-maçonnerie qui voulait freiner la carrière des officiers suspects d'être réactionnaires. Syveton fut "suicidé" la veille de son procès.

**De Paris à Bruxelles**

*Vers le roi* parle de l'académie Goncourt et de l'Action française. Il trace un portrait saisissant de Maurras, physique, moral et intellectuel à la fois : « *Le bruit s'est répandu que derrière les politiciens, et au-dessus d'eux, il y avait, en France, un grand politique, mais entêté - croyait-on alors - dans une conception sur-*

année du pouvoir royal, jugée irréalisable. Or ceux qui se mettaient à l'école de Maurras commençaient par goûter la joie incomparable de comprendre... Or, personne n'a le droit, quand il a une fois entrevu la vérité, religieuse ou politique, de s'y soustraire, sous le fallacieux prétexte qu'il est difficile de l'obtenir. »

*La Pluie de sang* consacrée à la Grande Guerre, nous montre Daudet déposant devant la Haute Cour de Justice et contribuant à mettre hors d'état de nuire ceux qui voulaient livrer la France à Guillaume II sous le prétexte mensonger du pacifisme. *Député de Paris*, publié en 1933, évoque les années parlementaires de Léon Daudet. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre article consacré à ce livre, paru dans L'AF 2000 le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Il s'agit du plus bel antidote aux tentations du parlementarisme.

**Un grand mémorialiste**

*Vingt-neuf mois d'exil*, enfin, nous montre la famille Daudet réfugiée en Belgique parce que Léon avait été condamné pour « *crime de paternité* » à la suite du louche assassinat de son fils Philippe. Tout le monde connaît l'évasion rocambolesque de la Santé. Finalement, en 1929, une partie de la presse française et la majorité de la presse francophone, belge et suisse, s'exprima en faveur de Daudet - tel était le rayonnement de l'écrivain et de l'Action française - et une amnistie lui permit de rentrer en France, chez lui.

Ces souvenirs sont extraordinaires. Léon Daudet possède, outre son talent de polémiste, un don d'évocation du passé qui le place au premier rang des mémorialistes. Avec ce visionnaire, grand artiste et homme de cœur, nous entrons dans une véritable résurrection du passé. Que ceux qui ne possèdent pas les œuvres de Daudet dans leur bibliothèque se hâtent d'acquérir ce volume : leur culture d'AF s'enrichira, et leur culture tout court, littéraire, politique, et humaine.

GÉRARD BAUDIN

\* Éditions Grasset, Les cahiers rouges, 570 pages, 13,80 euros.

**UN DRÔLE DE "PETIT CANARD"**

Une biographie de Jacques Laurent - *Le Petit Canard*, c'est le titre d'un assez remarquable roman que notre écrivain publia en 1954 chez Grasset et dont il pourrait revendiquer le qualificatif pour lui-même. Car il étonne, depuis ses débuts dans la vie, ce petit garçon choyé d'une famille aisée, élève du très élitiste cours Hattemer dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, déjà bien doué, amoureux des livres dès l'enfance comme peut l'être un enfant unique, mais bientôt - et aussi - galopin déluré, courant les filles autour de Saint-Lazare, au lieu de travailler en bibliothèque. Déjà, sa nature

double se dessine, car s'il aime l'histoire de France, sa tradition, son rayonnement c'est aussi un incrédule, un sceptique et un athée qui repoussera tous les appels à la spiritualité. Seules comptent la réflexion, puis la lutte et l'action. Ce qui explique que Marx le séduise un temps.

**ÉCRIVAIN ENGAGÉ**

Très marqué dès l'adolescence par les événements du 6 février 1934, c'est la rencontre de Raoul Girardet au Cercle Froissart qui l'amènera à l'Action française et dans l'entourage de Charles Maurras ; il donnera d'ailleurs, à partir de 1936, des papiers au journal ainsi qu'à

*Choc*. Il restera toujours un fervent patriote, de sa mobilisation en 1939 à ses prises de position sur l'Algérie, qu'il veut toujours française, ce qui l'amènera sous les verrous de la V<sup>e</sup> République.

**UN ÊTRE MULTIPLE**

Ses ouvrages refléteront ses prises de position : sous le nom de Cecil Saint Laurent, il propose de palpitants récits sur la Première Guerre mondiale (*Hortense 14-18*, par exemple,) ou la guerre d'Algérie (*Les Passagers pour Alger*). C'est cet être multiple, tour à tour historien, romancier, pamphlétaire dont Raphaël Chauvancy parvient à dessiner une

silhouette précise et ceci en puisant dans des productions de tous acabits. L'auteur eut fort à faire avec son sujet car il lui fallut survoler une œuvre foisonnante et multiple pour en dégager la silhouette fidèle de l'écrivain frondeur que fut Jacques Laurent.

Ce petit livre dense et bien composé nous invite à relire, justement, *Le Petit Canard*, ou *Les Bêtises*, mais surtout à nous plonger, ou à nous replonger, avec délices dans *Histoire égoïste* : tout notre homme est là.

MONIQUE BEAUMONT

\* Raphaël Chauvancy : Jacques Laurent ; éditions. Pardès, collection "Qui suis-je ?", 128 p., 12 euros.

❑ BEAUX LIVRES

## Les splendeurs des éditeurs

Les "beaux livres" ne sont pas fatalement, comme me le disait un lecteur, occasion de cadeaux coûteux promis à finir sur un rayonnage sans que nul ne s'y intéresse plus. Certains font référence, d'autres sont utiles, et chacun devrait trouver de quoi satisfaire ses goûts.

L'exposition *Louis XIV, l'homme et le roi* qui se tient au château de Versailles jusqu'au 10 février prochain, est bien plus qu'un prétexte à rassembler pour la première fois dans le palais auquel ils étaient destinés des objets et des souvenirs dispersés depuis la Révolution. Il s'agit en fait, à travers eux, de comprendre la vision royale du pouvoir, la place que Louis XIV entendait faire tenir aux artistes et aux artisans dans l'élaboration de son image, la diffusion de ses actes en France et à l'étranger.

### Le Roi-Soleil et les arts

Cette visée politique omniprésente ne doit pas occulter l'intérêt profond que le souverain portait aux arts et son implication personnelle, conforme à ses attirances, dans l'élaboration de ces projets. C'est même la seule façon de trouver l'homme derrière le roi car Louis le Grand avait sciemment choisi de confondre sa personne et sa fonction, jusqu'à abdiquer toute intimité et faire de sa vie, et de celle de ses proches, un spectacle public dont il ne permettait pas de se dire fatigué. Versailles, on le sait, est une scène, conçue à la mesure du rôle qu'il entendait jouer. Colbert, qui ne l'avait pas compris, le lui reprochait, soutenant que le cœur de l'État était à Paris et qu'il ne fallait point se couper des réalités. Le Roi tint bon, tout comme il opposa ses exigences personnelles à Mansart, qui eût souhaité démolir le vieux pavillon de chasse de Louis XIII. Il en alla de même



pour chaque décor, tableau, portrait, statue, le tout avec une sûreté de jugement étonnante. Le catalogue de l'exposition, sous la direction de Nicolas Milovanovic et d'Alexandre Maral, permet de voir à l'œuvre ce bon goût parfait, ressuscité jusque dans les détails des grandes fêtes du règne, les jardins disparus, la splendeur par essence éphémère des feux d'artifice. Incomparable initiation au Grand Siècle en son excellence.

### Chantilly

S'ils ne pouvaient rivaliser avec le souverain sur les autres terrains, les cadets de la maison de France tinrent à le suivre, voire à l'égaliser dans le domaine du mécénat, s'imposant comme des collectionneurs avertis. Dans les années 1830, le duc d'Aumale hérita du château de Chantilly, légué par le dernier prince de Condé, et de ce qui restait, après la tourmente révolutionnaire, de collections de famille. Très vite, il décida de les compléter ou les reconstituer. Ainsi acquit-il ou récupéra-t-il des toiles majeures, telle la *Madone d'Orléans* de Raphaël, confisquée à son grand-père en 1793, et une "copie" de la *Madone de Lorette*, du même peintre, qui se révéla, en 1976, être l'original supposé perdu. Au vrai, des primitifs italiens à Salvator Rosa, il n'est guère de maîtres italiens dont un ou plusieurs chefs-d'œuvre n'ait rejoint les cimaises de Chantilly. En parallèle, l'école française, des Clouet à Greuze, fut de mieux en mieux représentée, puis complétée par les contemporains, le Prince achetant les meilleures

toiles d'Ingres, Géricault, Delacroix, Vernet et des Orientalistes. Hélas, le duc d'Aumale fut moins heureux dans sa vie privée que dans ses activités de mécène... La mort de tous ses enfants l'ayant laissé sans postérité, il légua, en 1897, ce fond incomparable à l'Institut de France. Moins connu que le Louvre, le château expose pourtant l'une des plus belles galeries de peinture du monde. Nicole Garnier-Pelle offre, avec *Les Tableaux de Chantilly*, une visite raisonnée, et l'occasion d'admirer des merveilles rarement reproduites.

### À la rencontre Camondo

Un certain flou entoure les commencements de la maison Camondo, juifs d'origine italienne, établis au XVIII<sup>e</sup> siècle à Istanbul où ils devinrent les banquiers de la Sublime Porte. Influents, gagnés aux idées de progrès, désireux d'aider leurs frères à sortir des ghettos par l'intégration au monde moderne et à leurs pays d'accueil, les Camondo, sous Napoléon III, s'installent à Paris, s'imposent dans la société, et montrent un amour de la France et de sa civilisation douloureusement prouvé par la mort du seul fils de la famille, Nissim, tombé en combat aérien en 1917. En souvenir de lui, Moïse de Camondo légua au Louvre la fabuleuse collection d'objets du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il avait amoureuxment constituée, sous condition de la laisser *in situ* dans son hôtel particulier. Disparu en 1935, il échappa à la déportation d'où sa fille et ses petits-enfants ne revinrent pas. L'exposition *La Splendeur des Camondo* présen-

tée par le Musée d'histoire du judaïsme jusqu'au 6 mars est le premier hommage rendu à cette famille méconnue, jugée peu représentative en raison de sa soif d'intégration, son attachement au système monarchique et la conversion de la dernière des Camondo. Plus qu'un catalogue permettant d'admirer mobilier rare ou toiles impressionnistes, ce livre est l'occasion de rencontrer des personnalités remarquables que la tragédie anéantit.

### Joyaux

Exposition, encore, celle qui s'est tenue à Rome l'été dernier, en l'honneur des cent vingt-cinq ans du plus prestigieux joaillier italien, Bulgari. Originaire d'Épire, héritier du savoir-faire d'une lignée d'argentiers, Sotirios Bulgari, vers 1880, quitte la Grèce pour le quartier romain de la Trinité des Monts où il ouvre une boutique d'argenterie bientôt remarquée. Ses fils choisissent de s'orienter vers la joaillerie, d'abord en imitant le style français, puis s'en démarquent et proposent des créations originales remarquables notamment par l'emploi de saphirs cabochons qui deviendront l'une des signatures de la maison. Avec un sens inné des tendances du moment et des goûts de leur clientèle, qui compte tous les grands de ce monde et les vedettes de cinéma italiennes ou américaines, les Bulgari renouvellent leurs collections et leurs techniques, osent des associations de couleurs, de pierres précieuses ou semi-précieuses, travaillent l'or, le platine, l'acier, marient les matériaux, donnent dans un luxe

indécent mais glorieux et imposent définitivement un style. Le catalogue chronologique établi sous la direction d'Amanda Triossi est à couper le souffle, tant par la beauté des gemmes que par celle du travail. Quant aux bijoux, ils sont, évidemment, inaccessibles. Inutile de rêver !

### Côté cuisine

Même verdict, ou presque s'agissant de la première partie du livre cosigné par Patrick Mikowski et Jean-François Piège, chef du restaurant des Ambassadeurs, *Côté Crillon Côté Maison*. S'il révèle quelques-unes des recettes qui ont fait la réputation de cette table de luxe, le cuisinier sait rares les lecteurs capables de le suivre sur ce terrain. Outre la qualité de produits inabornables introuvables chez vos commerçants, il y a là un savoir faire, un tour de main inégalables qui transforment poireau ou poisson en objets de décoration comestibles. Il serait vain de vous y risquer. La seconde partie relève, heureusement, d'une cuisine bourgeoise brillamment revisitée, astuces du métier à l'appui. Allez savoir pourquoi, s'agissant des recettes quatre étoiles, Piège se garde d'en faire autant !

### Dîner avec l'ambassadeur

Philippe Excoffier est, quant à lui, chef de l'ambassade des États-Unis à Paris, position obligeant à concilier traditions de la grande cuisine française, adresse oblige, et goûts américains, gaude relevée au quotidien. Dorothy Walkers Stapleton, un temps maîtresse des lieux, propose, avec *À la table de l'Ambassadeur*, une visite de la résidence, ancien hôtel de Pontalba, construit au XIX<sup>e</sup> siècle, fort embelli par les dépouilles de demeures plus prestigieuses, comme les boiseries de l'hôtel du duc du Maine ou du musée Rodin. L'intérêt de l'ouvrage tient à cette incursion dans l'un des lieux les plus fermés de Paris, le carnet de recettes au fil des saisons qui l'accompagne se révélant assez éloigné des goûts culinaires nationaux.

ANNE BERNET

\* Nicolas Milovanovic et Alexandre Maral : *Louis XIV, l'homme et le roi* ; Skira Flammarion, 430 p., 49 euros.

\* Nicole Garnier-Pelle : *Les Tableaux de Chantilly* ; Skira Flammarion, 295 p., 39 euros.

\* Collectif : *La Splendeur des Camondo* ; Skira Flammarion, 170 p., 30 euros.

\* Amanda Triossi : *Bulgari, entre Histoire et éternité* ; Skira, 376 pages., 75 euros (sous coffret).

\* Jean-François Piège : *Côté Crillon côté Maison* ; Flammarion, 200 p., 50 euros.

\* Dorothy Walkers Stapleton : *À la table de l'Ambassadeur* ; Flammarion, 160 p., 45 euros.

Mes lecteurs voudront bien me pardonner l'étourderie, qu'ils auront corrigée d'eux-mêmes, qui me fit dans mon précédent article, écrire Domitien pour Dioclétien...

### PAPIERS PEINTS

Fabriqués dès l'invention de l'imprimerie par les dominotiers afin de permettre aux bourgeois et à la petite noblesse d'habiller leurs murs à moindre coût, le papier peint, au XVIII<sup>e</sup> siècle, devient un art français insurpassable et un indicateur très fiable des goûts et des modes. Succédant au style anglais, il impose ses fleurs, ses sujets à l'antique, ses trompe-l'œil et ses imitations de tissus avant que s'imposent les extraordinaires panoramiques des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle. Désormais reconnus et préservés comme de précieux témoignages de l'art et de la technique, ces rouleaux imprimés et colorés sont d'étonnants révélateurs de l'histoire et du passé. À découvrir et apprécier.

\* Carolle Thibaut-Pommerantz : *Papiers peints* ; Flammarion, 240 p., 75 euros.

□ LIVRE POLITIQUE

## La dentelle du rempart (II)

Dans cette anthologie de 350 pages, on trouve les points les plus importants de la doctrine de Maurras, non en un exposé sec mais dans une diversité vivante, reflet d'une riche pensée.

Continuons à parler de *La Dentelle du rempart*. Les textes qui constituent ce florilège furent choisis par Bernard Grasset et René Brécy<sup>1</sup>. On peut imaginer ensuite le contrôle rigoureux et bienveillant de Maurras. M<sup>me</sup> Tresguenas-Mistral, digne héritière du poète, glana des *Pensées* variées « piquées » dans l'intervalle des chapitres « comme pour ouvrir les jours d'une dentelle dans l'épaisseur d'un rude appareil ».

### La nation

La première partie s'intitule *La Terre et la Nation* : un extrait du *Discours préliminaire* de l'*Enquête sur la Monarchie* montre qu'une nation est une société naturelle qui dure. Une page sur Démosthène défendant l'indépendance athénienne face aux abandons de la démocratie définit le sentiment national. Un texte dédié à Jacques Bainville, *La France séquanienne et la France provençale*, illustre la richesse et la légitime diversité d'une nation.

La deuxième partie, *Les Conflits de l'histoire*, expose, par des exemples, les bienfaits de l'hérédité monarchique en France et, en opposition, les calamités que nous devons à la République (un texte emprunté à *Quand les Français ne s'aimaient pas*).

*L'Avenir* nous présente « l'éducation de Monck », le militaire, le haut-fonctionnaire, l'homme politique républicain repent qui entend de restaurer la monarchie. Mais elle ne se restaure pas comme par enchantement et il ne s'agit pas de remplacer le bonnet phrygien par une couronne



sans réformes profondes, sans restauration de l'Ordre après avoir nettoyé les écuries d'Augias. *Dictateur et Roi* constitue un des plus beaux morceaux d'anthologie. La quatrième partie du recueil s'appelle *Principes et Pensées* : on y trouve des pages sur la notion d'Ordre, sur l'idée de Civilisation. *Le Dilemme de Marc Sangnier* fournit l'essentiel du chapitre avec l'Ordre romain et l'Ordre catholique qui le reprend et le transfigure.

### Un exemple et des leçons

Puis viennent les *Poèmes civiques*, le magnifique hymne à Paris, d'abord, des extraits de l'*Ode à la bataille de la Marne* où Maurras chante la civilisation française,

enfin des extraits du *Mystère d'Ulysse*, lourds d'un message crypté de philosophie politique. Sixième partie, *Libéralisme et libertés, Démocratie et peuple*, définissent clairement des notions trop souvent laissées floues.

Vient ensuite une longue section consacrée à *Romantisme et Révolution*, d'après le titre d'un livre dont l'édition définitive<sup>2</sup> donne une des clefs de la pensée de Maurras : y sont réunis *Trois Idées politiques* et *L'Avenir de l'Intelligence*, magistrale et prophétique analyse de l'abaissement et de l'asservissement des esprits que nous connaissons. On y voit les ravages esthétiques, moraux et sociaux, donc politiques, d'une façon de sentir et de penser née de Rousseau. Maurras y oppose les certitudes de la science politique.

La huitième partie se nomme *La Guerre*. Bien que le premier texte s'intitule *Récit des temps mérovingiens*, il s'agit de la Grande Guerre qui reste d'actualité quoi qu'en disent les étourneaux qui nous gouvernent. La neuvième partie porte le nom de *Sépultures* : Maurras y rend hommage aux jeunes gens d'Action française tombés pour la patrie, dont Pierre David, « héros juif d'Action française ». À cet hommage aux morts, il oppose le goût romantique de la mort que symbolise Chateaubriand

### Chacun son tour !

Enfin, dixième et dernière partie, une *Confession politique* tirée du *Signe de Flore* : « Bien qu'on l'ait beaucoup dit, je ne suis pas né royaliste. Je ne suis même pas tout à fait un Blanc du Midi, comme Barrès aimait à l'écrire. » À travers de longs tâtonnements, le jeune Maurras vint à la monarchie et n'eut de cesse d'y entraîner ses contemporains. Qu'après lui, par son exemple et ses leçons, nous y entraînions les nôtres !

Je recommande à tous, et particulièrement aux jeunes gens, la lecture de ce livre. On y trouve en 350 pages les points les plus importants de la doctrine, non en un exposé sec mais dans une diversité vivante, reflet d'une riche pensée. Comme on y voit l'homme, l'artiste et le penseur, les idées politiques ne sont pas coupées des sources vives de la vie intérieure de Charles Maurras.

GÉRARD BAUDIN

1 - Nous avons parlé de Bernard Grasset dans le précédent article. René Brécy était le pseudonyme d'Eugène Langevin (1878-1956), collaborateur fidèle et talentueux du quotidien d'Action française. Il participa à de nombreux recueils de textes sur Maurras et Bainville. André Marty le cite souvent dans *L'Action française* racontée par elle-même (*Nouvelles Éditions Latines*, 1968).

2 - *Bibliothèque des Œuvres politiques*, 1928.

### L'ADIEU À DARWIN

En cette fin d'année 2009 qui fut celle du bicentenaire de Darwin, on lira avec intérêt le dossier publié par la revue *Fideliter* sous le titre *Évolution : l'aberration impie*. Non seulement le darwinisme est passé au crible de la foi catholique, mais les théories de ce système prétendant expliquer l'histoire de l'homme en éliminant le Créateur y sont jugées par des scientifiques spécialistes en anatomie (Pierre Rabischong), biologie (Jean-François Morcel), physique (Thomas Seiler), génétique (Maciej Giertych) et sédimentologie (Bruno Primavera). Ils nous apprennent qu'en fait, l'évolution réelle est régressive. Dès l'introduction, l'abbé Régis de Cacqueray évoque l'attitude du pape Pie XII face au darwinisme, « une approche mesurée, prudente, respectueuse d'une science solide et avérée, d'une philosophie authentique, en même temps qu'attentive aux enseignements certains de la foi ». Le darwinisme est devenu un dogme, mais n'est qu'« un mélange de faits scientifiques, de reconstructions plus ou moins hypothétiques, de théories scientifiques souvent mal comprises et d'une très médiocre et fausse philosophie ». Il était donc temps de revenir au bon sens, comme nous y invite l'abbé Philippe Toulza en conclusion, montrant à la lumière du calcul des probabilités qu'il est impossible que, « par une série de transformations purement aléatoires, hasardeuses, on soit parvenu à l'état actuel de l'univers » avec des choses aussi perfectionnées, par exemple que l'œil.

M.F.

\* *Fideliter* ; éd. Clovis. 7,50 €.

### DUPONT-AIGNAN NE SAIT PAS CE QU'IL DIT

Répondant à Philippe Blondel, le 20 novembre, sur *France Info* lors de l'émission *Tout et son contraire*, Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, ancien candidat à la présidence de la République, a raté l'occasion de ne pas étaler son inculture. Constatant que, dans la France de M. Sarkozy, l'on voit surgir les castes et les oligarchies et que, face à la crise, les élites ne donnent guère l'exemple de la solidarité, tandis qu'entre « la droite de caste et la gauche caviar » nul ne s'occupe des pauvres et des classes moyennes, il a cru devoir affirmer de façon péremptoire que la situation était actuellement la même qu'au temps de Louis XIV et de Louis XV : pour lui, avec les bonus, les salaires exorbitants des dirigeants des banques auxquelles on a prêté l'argent public et qui sont en train d'asphyxier les PME et les artisans (toutes injustices qu'il a raison de dénoncer !), on est, ose-t-il dire, « pas loin » de l'Ancien Régime avec ses « pré-

bendes » et ses « privilèges ». Rappelons d'abord à M. Dupont-Aignan que, pour qui parle bien le français, privilèges ne signifient nullement faveurs, mais tout simplement lois privées, donc statuts spéciaux relatifs à des services rendus. Rien à voir avec ce qu'empochent les banquiers d'aujourd'hui. Les livres qu'a lus notre homme et qui lui ont raconté et rabâché les balivernes gratuites, laïques et obligatoires dans l'esprit de l'école de la République, ne sauraient être tenus pour des références sérieuses. Un esprit quelque peu curieux se doit de considérer surtout les auteurs qui, en toute objectivité, sur des documents de première main, ont renouvelé l'étude de la France monarchique. Tel, entre autres, Pierre Gaxotte, lequel, sans nier les imperfections du régime, ni l'avidité de certains féodaux, ni la mauvaise organisation du système fiscal, et sans méconnaître la dureté des temps où les moyens de vivre étaient encore rustres, montre clairement que la France à la veille de la Révolution n'était point du tout malheureuse. Dans notre pays - le plus peuplé d'Europe - où

existaient déjà la Bourse, les banques, une Caisse d'Escompte, des grandes compagnies, donc déjà des bourgeois enrichis, la société ne reposait nullement sur un fond de misère. Bien des charges, notamment féodales, étaient mal supportées non pas parce qu'elles étaient trop lourdes, mais parce que, n'étant plus aussi justifiées qu'au temps où les féodaux devaient protéger le peuple, elles paraissaient vexatoires.

### LE PRIX DE LA PAIX SOCIALE

La Cour, certes, dépensait beaucoup. Lisons Gaxotte : « On gaspillait pour les courtisans comme on gaspille aujourd'hui pour les électeurs. Mais [...] une grande partie de ces dépenses étaient justifiées. Il fallait bien entretenir les propriétés royales et les bâtiments nationaux. Beaucoup de pensions étaient, dans notre langage moderne, des retraites, des secours de charité que justifiaient les services rendus. On ne saurait oublier enfin que la Cour avait été dans son principe un moyen de retenir et de surveiller les grands seigneurs fac-

tieux. Et si l'on se rappelle les horreurs de la Fronde, il faut avouer que la paix sociale y avait gagné. » Ajoutons qu'en ce pays chrétien, l'entraide n'était nulle part un vain mot et que les inégalités naturelles étaient, comme l'a dit Maurras, protectrices. La conclusion de Gaxotte est nette : « Des deux grands problèmes qui s'imposaient [à la France en 1789] : l'abolition des vestiges de la féodalité et la réforme financière, aucun n'aurait été insoluble si une crise intellectuelle et morale n'avait atteint l'âme française jusqu'en ses profondeurs. » C'est justement cette crise qu'un Nicolas Dupont-Aignan, sans doute par ignorance plus que par malice, s'emploie à perpétuer en colportant des calomnies sur le régime qui a fait naître la France et dont la présence serait aujourd'hui si utile non pas pour résoudre par magie, mais pour poser en termes humains plus qu'économistes, la crise actuelle.

M.F.

\* Pierre Gaxotte : *La Révolution française* ; Fayard, 1962/

## LE 11 NOVEMBRE À NÎMES

Le 11 novembre 2009, nos fidèles amis se sont retrouvés au cimetière Saint-Baudile à Nîmes devant le monument élevé à la mémoire des morts d'Action française de la guerre de 1914-1918. Après le traditionnel dépôt de gerbes et la lecture des noms gravés sur la pierre du mémorial, quelques minutes de silence ont précédé la récitation d'un Pater et d'un Ave. Puis nos amis se sont rendus à la brasserie Le Palace pour un excellent repas au cours duquel Max Cabentous les a entretenus des débuts de la guerre d'Espagne et des mystères de la mort de Frederico Garcia Lorca. ■



Au cimetière Saint-Baudile

### » CERCLE D'ÉTUDES

Vendredi 4 décembre : *Actualité et politique* par Olivier Perceval ; à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>.

### CRAF

Centre royaliste d'Action française  
10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 PARIS  
communication@actionfrancaise.net  
Président : Olivier Perceval  
Secrétaire général : Romain Hellouin  
Trésorier : Giovanni Castelluccio  
Secrétaire administrative : Marie-Suzanne de Benque d'Agut  
Responsable opérationnel : François Bel-Ker  
Communication externe : Jean de Chenon  
Communication interne : Philippe Castelluccio, François Lamy  
Coordination provinces : Philippe Castelluccio  
Militantisme : Jean-Baptiste de l'Aviath  
Formation : Olivier Perceval, Gérard Bedel, Erwan Bloüet, Marc Savina

### ERRATUM

Contrairement à ce qui est apparu par erreur dans notre dernier numéro, c'est bien à l'appel de la Conférence monarchiste internationale que, le 3 novembre dernier, les militants du CRAF s'étaient joints au rassemblement à proximité de l'ambassade d'Iran pour protester contre la condamnation à mort

des quatre opposants monarchistes par la république islamique. Nous présentons toutes nos excuses à la CMI, et je présente en particulier les miennes, étant à l'origine de cette erreur. Nous renouvelons nos félicitations pour cette initiative et saluons encore le travail de la CMI.

FRANÇOIS LAMY

### VENTES À LA CRIÉE

Le journal recherche toujours de nouveaux vendeurs volontaires ; participer à la vente c'est diffuser l'idée royale ! Où que vous soyez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes. Pour Sainte-Odile et Sainte-Ger-

maine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.



## Grande vente de livres au profit du journal

Samedi 5 et dimanche 6 décembre



Livres reliés de Maurras et Bainville  
Éditions originales brochées de Maurras, Daudet, Bainville (liste sur demande)

Livres d'histoire contemporaine et politiques

De 10 heures à 19 heures  
dans les bureaux de *L'Action Française 2000*,  
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>.  
Pour tout renseignement : 01 40 39 92 06

### » ADHÉSION

Le CRAF a besoin de l'impôt contre-révolutionnaire pour fonctionner : pensez aux adhésions ! Il n'est jamais trop tard pour cotiser. L'adhésion est de 32 euros pour un an (16 euros pour les étudiants, chômeurs ou ecclésiastiques), dont la moitié est reversée à la section locale de votre choix. Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets, alors adhérez et faites adhérer !

Adhésions à retourner au CRAF,  
10 rue Croix-des-petits-Champs,  
75001 PARIS.  
Chèques à l'ordre du CRAF.

### » AUTOCOLLANTS

L'arrivée des nouveaux autocollants est imminente : réservez-les !

### » BOUTIQUE ROYALISTE

Briquet Bic blanc "Vive le roi" : 2 euros le briquet (port en plus).



### » NAISSANCE

Nous apprenons avec joie la naissance à Paris le 5 octobre 2009 de Stanislas, fils de nos amis Grégory et Marie-Noémie About, qui sera baptisé le dimanche 6 décembre. Avec toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, nous formons les vœux les meilleurs de longue vie à Stanislas.

### » INFORMATIONS

□ Catholiques pour les libertés économiques (CLE) - Conférence-débat lundi 14 décembre à 18 h 30 salle de l'ASIEM, rue Albert-de-Lapparent, Paris 7<sup>e</sup>. M. Bertrand Lemennicier, professeur de sciences économiques à l'université de Paris II (Panthéon-As-

sas), membre de la Société du Mont Pèlerin, traitera le sujet suivant : *Pourquoi la démocratie est tyrannique.*

□ Cercle Alexis de Tocqueville (président Didier Béoutis) - Mercredi 9 décembre, dîner-débat avec Pierre Gouirand, docteur d'État es-lettres : *Alexis de Tocqueville (1805-1859) - homme de réflexion et d'action politique.* À 19 h 30, au restaurant Le Grenadier d'Austerlitz, restaurant de la gare Paris-Austerlitz, 55 quai d'Austerlitz (entrée par la cour des départs). Participation aux frais : 28 euros (14 euros pour les moins de vingt-six ans). Chèque à adresser avant le 8 décembre à Didier Béoutis, Cercle Tocqueville, 40, avenue d'Italie, 75013 Paris. Courriel : didierbeoutis@yahoo.fr



### DÎNER-DÉBAT

PARIS - Le jeudi 10 décembre à 19 h 30, les Manants du Roi recevront (dans un restaurant parisien) François Huguenin, historien et journaliste, à l'occasion de la sortie de son livre *Résister au libéralisme* (éditions du CNRS). L'auteur, face à la crise et à la pensée libérale, interroge les courants de pensée, souvent ignorés en France, qui intègrent la dimension relationnelle de l'homme, conjuguent souci de la liberté et sens de la chose publique... Le prix de la soirée est de trente euros par personne à régler par chèque à l'ordre de



l'ARV, 20 rue Alexandre Dumas, 95530 la frette-sur-seine. (Le lieu de rendez-vous sera communiqué par courriel ou téléphone dès réception.) ■

## BANQUET CAMELOT À PARIS

LE DIMANCHE 13 DÉCEMBRE À 12 HEURES.

Participation : 20 euros.  
Inscription par courriel :  
actionroyaliste@yahoo.fr



## ÊTRE FRANÇAIS (III)

Comme nous l'avions pressenti, l'article d'Antoine Melliès dans le précédent numéro de *L'AF 2000* aura ouvert la voie à un fructueux débat. Stéphane Piolenc lui répond ci-dessous avec la même liberté de ton et la même indépendance par rapport aux clichés imposés par le politiquement correct républicain. C'est la grande force de l'Action française que de pouvoir parler de la France dans son être propre, sans chausser les lunettes des idéologies "bien pensantes" à la mode.

### LE VENIN DES DROITS DE L'HOMME

Quiconque, à la remorque des penseurs officiels, prétend que l'identité de la France est d'être le pays des Droits de l'Homme, en arrive nécessairement à dire que l'identité de la France, c'est... de n'avoir pas d'identité. Si la gloire de notre pays est d'avoir appris au monde à juger de tous les droits humains par rapport à un "Homme" abstrait et désincarné, sans attaches terriennes ni références transcendantes, son œuvre a été

essentiellement homicide et suicide, car elle condamne toutes les nations, toutes les religions, toutes les cultures à s'effacer devant l'individu-roi, roi tout nu, devant ramener tous ses jugements et tous ses désirs au seul critère de sa conscience individuelle éclairée par lui seul. C'est en ce sens que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 24 août 1789 est bel et bien le symbole de la table rase du passé, puisque trichant sur le sens du mot citoyen, elle définissait non les droits de l'homme en tant que citoyen, mais les droits du citoyen en tant qu'Homme. Certes, beaucoup se servent aujourd'hui des Droits de l'Homme, face à l'euro-péisme et au mondialisme, pour défendre le droit de l'homme à sa nation, mais c'est jouer à la politique de Gribouille puisque dans le contexte droit-de-l'homme, la nation n'est point la communauté historique de destin mais seulement l'endroit où l'individu se sent bien, où il bénéficie de plus d'avantages qu'ailleurs, là où il peut le plus se libérer des "carcans" du passé pour assouvir ses désirs... En fait ces désirs lui sont dictés par les *lobbies* de faiseurs d'opi-

nion. On touche ici au drame de la modernité républicaine : l'individu "libre" saoulé de droits et jamais éduqué à ses devoirs, subit sans cesse, à son insu, le joug massifiant des tout-puissants de la finance et du bourrage de crânes. Si l'identité de la France consiste en ce gâchis, mieux vaudrait avoir honte d'être français et laisser les masses d'immigrés chercher leur intérêt en venant chez nous profiter de nos droits qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs. Tentation défaitiste qui, bien sûr, serait le pire des crimes pour un disciple de Maurras !

### L'ARBITRAGE NÉCESSAIRE

C'est pourquoi, redisons-le, nous n'entendons nullement boudier le débat proposé par Nicolas Sarkozy, même si nous le savons piégé. Nous y voyons malgré tout l'occasion de proposer haut et fort des solutions visant à permettre à la France de traverser les vicissitudes du monde actuel sans cesser de demeurer elle-même d'âge en âge. On pourra sentir, au sujet des communautés françaises, quelques contradic-

tions entre l'article de la dernière fois et celui qu'on lira ci-dessous. Si contradictions il y a, elles sont surtout l'image de la réalité sociale, jamais toute d'une pièce. Mais disons-nous bien que ce genre de contradictions est de nature à effaroucher la république, mais non la monarchie, laquelle, détachée de toute idéologie, s'est toujours montrée capable d'arbitrage, d'adaptation à la réalité mouvante des choses sans perdre de vue la continuité essentielle, capable, disons le mot : d'empirisme organisateur. Il en faudrait plus que jamais de nos jours. L'absence de roi est notre grand malheur.

SAR le prince Jean de France, duc de Vendôme, dont nous voulons le règne, jugerait empiriquement de la politique à suivre face à l'immigration, sans perdre de vue l'essentiel, tel qu'il l'exprime dans son récent ouvrage *Un prince français* : « *Les musulmans attendent de la France qu'elle reparle de Dieu. Nous ne conjurerons les risques qu'en étant sûrs de ce que nous sommes. Le vrai danger c'est le doute de soi.* »

MICHEL FROMENTOUX

## □ DÉBAT

# Communautés d'hier et d'aujourd'hui

**Est-il possible de réconcilier les communautés françaises traditionnelles avec celles des "néo-Français" ? L'intégration des immigrés doit supposer qu'ils se fondent dans le paysage sociologique, démographique et culturel du territoire qui les accueille. Sans quoi on s'achemine vers la catastrophe du multiculturalisme.**



En plein débat sur l'identité nationale, l'on aurait pu penser que les langues se délieraient et que le tabou bien pensant que l'élite de gauche a fait peser tel un carcan sur la pensée du pays s'effriterait jusqu'à s'effondrer. De fait, il n'en est rien ! Un rapide survol du site *debatidentitaire.com* donne le ton : l'identité nationale s'articule autour des valeurs républicaines, un peu d'histoire revisitée de-ci, de-là, un peu de chauvinisme (« *notre vin* », « *nos églises* »). Exit l'enracinement, la civilisation, la communauté historique, la religion. L'identité réelle exclue du débat sur l'identité légale, quel beau symbole !

### Bourgeois mondialiste

Qu'elle s'articule autour de la "laïcité" ou de la "république" c'est une identité factice que l'on nous propose, une identité de bourgeois mondialiste, aussi bien chez lui à New York qu'à Paris comme l'aurait dit l'historien Max Gallo. Une identité qui pourrait être celle d'un Malgache ou d'un Sénégalais, pour peu qu'il fasse siennes les idées de Rousseau. D'autres véhiculent une conception différente, parfois parfois même avec talent, fondée sur « *la réconciliation entre les communautés* ». Entendez : réconciliation entre communautés immigrées et communautés de Français "de souche" réconciliées dans une sorte d'anti-élitisme et de patriotisme exacerbé. L'idée n'est pas malicieuse si l'on part du prin-



Le Français "républicain" se trouve aussi bien chez lui à New York qu'à Paris.

cipe que ces communautés sont françaises et qu'elles doivent se "réconcilier" avec les communautés les ayant précédées sur notre sol. Pourtant de telles théories ne résistent pas à l'analyse empirique des faits.

### Non au multiculturalisme

Est-il possible de réconcilier les communautés françaises traditionnelles avec les communautés de "néo-Français" ? Les premières sont là depuis des temps immémoriaux, les secondes sont arrivées ces dernières décennies et ont, de manière consciente ou non, délogé les premières. On peut parler de réconciliation entre

Français catholiques et Français protestants, entre Nord et Sud, entre Bourguignons et Armagnacs... lorsque les deux communautés sont chez elles et sont contraintes par l'histoire à vivre ensemble. Bien différente est la situation de communautés récemment arrivées et qui ne s'intègrent pas, *de facto*, dans le paysage sociologique, démographique, culturel et spirituel d'un territoire donné, le continent européen en l'occurrence. Là, il ne s'agit pas de guerre ou de discorde mais de greffe, de greffe imposée.

C'est là que le bât blesse : historiquement, ces "nouvelles" communautés n'ont aucune légitimité en France. Leurs ressortissants

doivent, s'ils veulent devenir Français, s'intégrer, se fondre dans les communautés déjà existantes. C'est là que l'identité nationale prend tout son sens : il ne suffit pas de se proclamer Français, il faut l'être, ce qui est très différent. Mais prétendre insérer de nouvelles communautés qui n'existaient pas sur le sol français il y a encore cinquante ans et les mettre sur la même plan que les communautés immémoriales, c'est nier l'Histoire et l'identité et jouer un jeu très dangereux : les sociétés multiraciales-multiculturelles sont une catastrophe partout où elles existent (États-Unis, Royaume-Uni, Liban, etc.), et la France ne l'a jamais été. Elle est aujourd'hui en passe de le devenir, Dieu nous en préserve !

### Identité américaine ou française ?

Ajoutons à cela que, compte tenu de la vigueur démographique de ces "nouvelles communautés", le choix qui nous appartient est relativement restreint : il convient soit de les considérer comme françaises, et *ipso facto* nous exclure nous-mêmes à terme, sauf lame de fond inverse, de l'identité nationale qui changera radicalement dans les cinquante prochaines années (car même si la loi démocratique est fautive, la loi du nombre prévaut dans le rapport de force entre communautés) ; soit de ne pas les considérer comme françaises, ce qui ne revient ni à les insulter, ni à les persécuter, mais à dire les choses telles qu'elles sont.

Soyons clairs : ce n'est pas de la folie que de croire à la "loi du retour", qu'à terme, avec une politique de codéveloppement active et volontaire accompagnée de mesures anti-immigration de réinversion de flux migratoires, il sera possible de rapatrier chez elles ces communautés dont la jeunesse, aujourd'hui, brûle des drapeaux français et siffle la *Marseillaise*... ce qu'elle fait par frustration, dépit, troubles psychiques qui se comprennent très bien lorsque l'on sait que tous ces jeunes ne se sentent pas chez eux ici (et à raison !).

Bien évidemment, il ne s'agit surtout pas non plus de tomber dans l'essentialisme : il y a des fils d'immigrés qui aiment la France et ne partiraient pour rien au monde. On en retrouve un peu partout du FN à l'AF en passant par Égalité & Réconciliation ; et même à l'UMP ! Ces gens-là sont autant français que n'importe quel "Français de souche". Mais cela ne concerne et ne concernera jamais qu'une minorité (plus ou moins large). Et d'une certaine façon, tant mieux ! Car bien pauvre serait l'identité nationale qui pourrait supporter, sans se sentir menacée, l'intégration en l'espace de vingt ans de millions de gens qui n'ont rien en commun avec les "autochtones". Ainsi est l'identité américaine. Ainsi ne l'est pas l'identité française. Et que Dieu nous guérisse de l'américanisation !

STÉPHANE PIOLENC